

SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Région Nord - Pas-de-Calais

Séance du mercredi 20 septembre 2006

* * *

La séance est ouverte à 9 heures 15 sous la présidence de M. de SAINTIGNON.

M. DALONGEVILLE. – Monsieur le Président, soyez les bienvenus au sein de notre communauté d'agglomérations d'Hénin-Carvin. Je voudrais tout d'abord excuser le président FACON qui est retenu, comme d'autres parlementaires, par une importante réunion. Il m'a demandé de le représenter. Je vous souhaite la bienvenue au nom des élus des 14 communes. Notre communauté d'agglomérations mène, comme vous le savez, une politique économique avec pour objectif de maintenir et de développer la création d'activités et donc la création d'emplois.

Pour mener à bien cette politique, la communauté d'agglomérations d'Hénin-Carvin établit et développe des partenariats forts avec le conseil général du Pas-de-Calais et avec le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais. Pour développer ce partenariat, il nous est indispensable que les élus de la région puissent encore mieux connaître les territoires et s'imprégner de leurs particularités, de leurs difficultés et de leurs projets.

À ce titre, Monsieur le Président, je vous remercie de ce nécessaire objectif de consultation et de concertation engagé avec les acteurs locaux dans le cadre du schéma régional de développement économique. Nous étions ensemble l'an passé à la chambre de commerce et de l'industrie de Lens et vous poursuivez cette opération de consultation et de partage de ce diagnostic et des perspectives des différents territoires. Note communauté d'agglomérations d'Hénin-Carvin a connu des fermetures industrielles lourdes, qui ont eu un retentissement national et pour conséquences des vagues successives de licenciements mettant en difficulté les salariés, leur famille ainsi que les sous-traitants, régulièrement oubliés. La fermeture de Metaleurop début 2003 a poussé notre communauté d'agglomérations à lancer une politique économique volontariste à marche forcée.

Depuis 2003, plus de 40 millions d'euros ont été investis dans le cadre du contrat de site, dont environ 3 millions d'euros de contribution de la région Nord-Pas-de-Calais. Portant sur l'aménagement de 170 hectares, cette politique a permis de développer une capacité d'accueil de 4 500 emplois sur les parcs d'activités. Elle a aussi généré des activités pour le secteur du bâtiment et des travaux publics dans le cadre de l'aménagement de ces parcs. Ces parcs étant aménagés ou en cours d'aménagement, le montant global des investissements immobiliers d'entreprises est évalué à plus de 170 millions d'euros. Tout ceci pour enfin y accueillir les entreprises créatrices de valeurs ajoutées et d'emplois.

Aujourd'hui, Monsieur le Président, Monsieur le Président de la chambre des métiers, Messieurs les Présidents des communautés d'agglomérations ou syndicats, bienvenus et plutôt qu'un long discours, c'est au travers d'un film que nous vous accueillons. Il nous est apparu utile de vous présenter un panorama représentant les différentes facettes de la politique économique menée sur notre territoire. Un territoire, comme vous le

verrez, en évolution et nous dirons même en révolution. Le scénario porte sur le nécessaire partenariat développé ensemble avec les entreprises, mais également sur les grands projets que nous menons à destination de la population et de son bien-être.

(Projection du film.)

M. le PRESIDENT.- Mesdames et Messieurs, après ce beau film qui ouvre bien les débats de cette matinée, je voudrais vivement remercier la communauté d'agglomérations d'Hénin-Carvin de nous accueillir une fois de plus dans cette belle salle, facilitant ainsi les échanges que nous devons avoir.

En deux mots, je souhaiterai dire la chose suivante. Il y a un an à peu près, à la même période, nous étions un certain nombre à cheminer dans la région à la recherche d'un point commun pour l'organisation de l'économie régionale. Nous le faisons parce que, avec le conseil régional, sous la présidence de M. PERCHERON, nous avons décidé de saisir l'occasion qui nous était offerte de prendre la compétence économique au niveau régional. Pour cela, il nous fallait produire à l'État un document actant le fait que nous avons discuté avec l'ensemble des collectivités concernées par ces questions de ce sujet. Nous avons décidé, comme vous le savez, de prendre un autre chemin et d'engager un très long et patient échange donnant la parole à tous et à toutes, à toutes les institutions et à toutes les collectivités – au-delà de la région, les départements, les communautés d'agglomérations, les intercommunalités, mais aussi l'ensemble des consulaires, chambres de commerce, chambres des métiers, chambres d'agriculture, l'ensemble des partenaires sociaux et les représentants des chômeurs. Vous en avez été témoin, je l'imagine pour la plupart d'entre vous, je crois que le débat que nous avons eu l'année dernière était important et il a abouti au schéma

régional de développement économique, qui a été adopté très largement partout. Quand je dis très largement, c'est quasi unanimement partout. Ce document est d'une grande importance – je peux le dire d'autant plus que c'est une œuvre strictement collective – par le texte lui-même, synthétique et opérationnel, puisqu'il y a des milliers de pages de procès-verbaux annexées à ce texte et d'ailleurs publiées sur le Net de la région.

Les textes ont été adoptés en décembre 2005. 2006 a été la première année, si vous me permettez l'expression, « d'exploitation » du schéma régional de développement économique. Si nous nous retrouvons aujourd'hui, c'est parce que nous engageons la deuxième partie de l'année 2006, après avoir consacré les six premiers mois à tirer les leçons du vote du schéma régional de développement économique, à organiser sa gouvernance, car si nous avons voulu tout faire ensemble pour préparer le schéma, nous avons décidé de tout faire ensemble pour gérer ce schéma, donc tout faire ensemble à la fois pour discuter de l'économie régionale d'aujourd'hui et de demain et pour organiser notre programmation économique sur l'ensemble de la région pour aujourd'hui, demain et après-demain. Pour cela, il nous fallait un mode de gouvernance intelligent. Nous sommes passés par toutes les étapes, y compris à ma propre initiative, nous avons pensé à de magnifiques usines à gaz avec des commissions empilées sur des commissions, des structures empilées sur des structures, tout cela était très compliqué. La sagesse l'a emporté, puisque nous avons décidé de la jouer très simple et de créer deux instances à l'échelon régional et deux instances à l'échelon local. Les deux instances à l'échelon régional se déclinent. C'est une assemblée annuelle du schéma régional de développement économique. Si j'étais dans une société, je dirais que c'est l'assemblée des actionnaires. C'est le moment où tous ceux qui sont actionnaires de l'action économique de la région se retrouveront pour faire le

bilan du schéma régional : ce qui s'est passé, ses réussites et ses échecs, et regarder ce que sont les projets des dirigeants pour l'année qui suit ou les années qui suivent. Une assemblée générale qui n'a pas pour objectif d'être formelle. Il s'agit d'une assemblée générale de validation, mais aussi d'une assemblée générale de vote des orientations futures. C'est la première instance. La première du genre aura lieu au Nouveau Siècle le 22 décembre au matin sous la présidence de M. PERCHERON.

La deuxième instance est une conférence permanente du schéma régional de développement économique. Elle réunit les représentants décideurs de toutes les instances économiques de la région. C'est un exercice un peu particulier, puisque nous sommes 120 autour d'une table avec 120 micros pour prendre les décisions ensemble. La sagesse des gens du Nord, mais aussi des dirigeants, des responsables ou des élus de chacune des institutions (région, départements, agglomérations, communautés urbaines, partenaires sociaux, consulaires dans leurs trois formes) fait que cet exercice très préparé par les équipes de ces institutions est un exercice de transparence, mais aussi de confrontation et d'organisation à la fois de nos réflexions et de nos synergies. J'y reviendrai à propos de la matinée d'aujourd'hui. Nous avons eu une première gouvernance de ce type le 24 mai 2006, qui était une séance d'installation. Elle a parfaitement fonctionné grâce à tout le monde. Tous ceux qui y étaient pourront apporter leur témoignage. Elle a adopté les quatre premiers avis. Elle a décidé la création de deux missions d'enquête et d'une mission d'étude. Elle a donné un avis sur la création d'entreprises, sur l'international, sur la recherche et le développement, mais aussi des missions d'étude sur les finalités de l'action économique ou les conditions d'engagement des finances publiques dans les stratégies du BTP, avec tout ce que cela comporte comme perspectives en termes d'emplois, de formation mais aussi de positionnement économique

dans notre région. Ces délibérations ont été prises après avoir été longuement étudiées en amont, après que nous avons eu en gouvernance à 120 un débat très intéressant, très opérationnel et court, une matinée, et ont toutes été approuvées dans de bonnes conditions. Je suis en mesure de vous dire que ces avis, ces missions d'enquête et ces études sont tous opérationnels aujourd'hui, ont tous démarré et, aux dires des uns des autres, commencent à fonctionner de manière tout à fait exceptionnelle à l'image de ce qu'a été notre démarche collective sur le schéma régional de développement économique.

La deuxième étape va nous réunir sur les territoires le 25 octobre au matin dans les mêmes conditions, c'est-à-dire cette conférence permanente du schéma régional de développement économique. Nous avons souhaité à quelques-uns qu'elle soit la matinée des territoires. Ma présence ici aujourd'hui, après que nous sommes allés à Arras Cambrai ou, hier après-midi, à Calais Montreuil Boulogne, s'explique à la fois parce que j'ai pris l'engagement au nom de la région qu'il y aurait une réunion de discussion au moins par an entre nous à propos du schéma régional de développement économique – nous considérons que c'est une rencontre de cette nature – et aussi parce que les services de la région, avec les services des intercommunalités, des chambres de commerce et de métiers, ont travaillé au cours de ces derniers mois. Ils ont préparé un premier document concernant chacun des trois territoires que nous allons regarder ce matin. Ce document rappelle le contexte économique du territoire. Il dit ce que sont les enjeux économiques de ce territoire. Il projette ce que peut être le plan d'action du territoire. Ces documents sont cependant incomplets pour des raisons évidentes. Le plan d'action est fixé dans ces thématiques. Il n'est pas décliné dans ses objectifs, encore moins dans ses objectifs 2007, 2008, 2009, 2010. Il

n'est pas financé, même si nous avons des points de repère. Tout ce travail-là nous attend dans les semaines qui viennent avant le 24 octobre prochain.

La réunion d'aujourd'hui a pour objectif, non pas de continuer en séance à remplir ces fiches, mais d'éclairer par notre débat le travail qui est fait par les équipes pour parvenir à l'objectif. Si nos rêves sont réalisés, alors nous pourrions avoir une séance le 24 octobre, dont vous seriez les principaux acteurs, porte-parole de chaque territoire, qui serait consacrée par le schéma régional à l'organisation de la politique économique territoriale, c'est-à-dire qui fixerait et validerait ce que sont les ambitions de chacun des territoires (ambitions macroéconomiques et microéconomiques, plans d'action opérationnels) et, je l'espère, l'évocation au moins en masse d'un premier compte d'exploitation de l'ensemble de ce territoire pluriannuel, plurifinancier. Cela signifierait que, à la clef, soit créée une gouvernance du schéma régional de développement économique du territoire avec autour de cette gouvernance une conférence des financeurs.

Voilà quelles sont les ambitions de la démarche, dans laquelle nous sommes. Pour ma part en tous les cas – et je m'exprime en tant que vice-président économique de la région revenant à l'exécutif de la région dans un premier temps pour un débat dans nos instances –, je pense qu'il faut que nous soyons en mesure, par le haut bien entendu de manière à la fois très puissante – et le film est un appel à cela –, et en même temps très opérationnelle, d'écrire pour chaque territoire ce que sont ses forces économiques, ses enjeux économiques et de les programmer dans le court, moyen et long termes – je mets le long terme à quatre ou cinq ans – et d'identifier ce que sont les options financières possibles des uns et des autres – je ne demande pas un engagement formel et précis. Je suis élu depuis 30 ans, je sais que l'on ne peut affirmer de manière péremptoire quelque chose que quand un conseil municipal, un conseil d'agglomération ou une

assemblée de la région l'a voté. Je sais aussi par expérience que, s'il n'y a pas une forte proposition en amont, il n'y a pas de délibération en aval. Je demande que nous nous situions dans l'aval chacun dans nos responsabilités, que nous indiquions ce que sont les champs des possibles et les volumes, de sorte que je puisse remonter à la région pour nous tous une ambition régionale pour les territoires, qui pourrait dès lors amener la région à se poser la question de l'économie, comme elle s'est penchée avec intelligence sur la politique de la ville* en ayant une action massive de la région à cet égard. Je trouve que l'économie et le développement des territoires valent bien la politique de la ville, à la condition que nous soyons capables d'apporter à la région, en tant qu'entité et chef de file de l'économie mais au nom de tout le monde, une réponse synergique et cohérente entre tous les territoires. C'est l'ambition de cette réunion.

Durant ces dernières semaines, nos collaborateurs ont beaucoup travaillé ensemble pour approcher ces questions. Le travail qu'ils feront au cours des trois semaines qui viennent vise à finaliser, si cela est possible, pour chaque territoire les objectifs du territoire et vous permettre – il faudra d'ailleurs un porte-parole –, de porter cette pensée des territoires à la gouvernance du 25 octobre, car c'est évidemment le territoire qui s'exprimera ce jour-là. Telle est notre ambition. En termes de méthode, je vous propose de donner la parole quelques minutes à Mme GROUSSON, qui est la directrice du développement économique de la région, pour un rapide retour sur les trois territoires. Mme GROUSSON a coordonné les travaux des différents services de la région et de vos services. Naturellement, vous avez reçu les fiches avant. Vous les avez trouvées à l'entrée. Nous avons le temps de les relire. Je n'attends pas qu'au terme de cette réunion, nous ayons rempli des vides, mais que s'il y a des points parfaitement anormaux, des erreurs, des contresens, à tout le moins que vous nous les signaliez, parce que comme

nous sommes dans une phase où nous finissons l'élaboration de notre dialogue, il se peut qu'il y ait des contresens ou des erreurs. Je fais amende honorable *a priori* et par avance, puisque de toute manière nous sommes dans une réunion de travail. L'objectif est donc de vérifier si nous avons bien fait les choses.

Nous allons dans cette réunion « contextualiser » ces fiches, car tous les travaux de cette matinée sont pris en sténotypie, enregistrés et seront dans les jours qui viennent sur le Net de la région, c'est-à-dire que l'intégralité des travaux est rendue publique. Cela fait partie des éléments de nos débats. Je propose à Mme GROUSSON de nous faire son court exposé sur les trois territoires. Ensuite, nous aurons à chaque fois une intervention courte de l'agglomération, de la chambre de commerce, de la chambre des métiers sur les trois territoires pour ouvrir le débat avec vous par la suite.

Mme GROUSSON.– Je vais vous présenter successivement les trois territoires. Présenter un fichier PowerPoint sur un temps très court est toujours frustrant à la fois pour celui qui le présente – surtout quand on intervient après un film aussi illustratif – et pour les territoires, qui vont penser que nous avons oublié de nombreux éléments importants. Je comptais commencer par l'ouest et terminer par l'est. Cependant, comme nous avons vu un film sur le Lensois, je vais commencer par le Lensois. Il comprend les deux agglomérations de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin, avec qui la région a signé très rapidement après la refonte des nouvelles politiques de développement économique.

Je ferai un rappel de contexte rapide. Le bassin d'emplois a un taux de chômage élevé, supérieur au taux régional, et des revenus par habitant peu élevés, ce qui est un vrai handicap pour le territoire. Nous notons une présence forte de RMIstes. La population est insuffisamment formée par rapport à la moyenne régionale, avec 70 % des demandeurs d'emplois de

moins de 30 ans, qui ont une formation inférieure ou égale au CAP BEP. Donc un effort important doit être fourni que l'on notera dans les enjeux. Le tissu économique montre une mutation au profit du secteur tertiaire, parce que malgré les fermetures de certaines industries, on peut penser que le territoire est en phase de réussir sa reconversion. L'industrie ne représente plus que 18,5 % de l'emploi salarié, mais avec des secteurs industriels importants comme la chimie, l'automobile ou l'agroalimentaire. Comme le film le rappelait de façon très illustrative, l'industrie a connu des moments très difficiles. Cependant trois secteurs sont en développement : la logistique, l'agroalimentaire et les éco-entreprises, qui peuvent être un vrai facteur de développement, d'autant plus qu'elles permettraient de transformer les handicaps de la région en atouts et en compétences particulières qu'on pourrait exporter. Nous relevons une très bonne accessibilité. La réserve foncière potentielle est importante avec des zones franches. Parmi les principaux enjeux, nous allons évidemment retrouver des éléments de contexte. Le principal est bien entendu la diversification sans abandonner l'industrie – si c'est un secteur traditionnel, ce peut être aussi un secteur d'avenir sur certains points – et le développement des services, de la logistique et des éco-entreprises. Le soutien de l'initiative et de la création d'activités, nous y reviendrons, en notant quelques chiffres, sur le SRDE : renforcer et développer le tissu commercial et artisanal et développer encore l'offre foncière, notamment sa qualité. Nous reviendrons sur le développement de la formation avec le schéma régional des formations, notamment avec un effort particulier à fournir sur l'apprentissage et l'alternance. Nous enregistrons des filières en émergence : le pôle d'excellence de Liévin, des infrastructures qui vont être développées sur cette thématique, des services à la personne à développer et une filière touristique autour du Louvre par exemple. Dans le cadre du plan d'action, j'ai rappelé des chiffres de 2005. Nous espérons bien

les développer dans les années à venir : des porteurs de projets importants, des accompagnements, des créateurs avec une plate-forme portée par la CCI, le renforcement et le développement des entreprises industrielles et de services, le développement de l'activité du territoire, mais c'est en cours avec les autres activités, la diversification et un soutien à l'insertion. Le PLIE de Lens-Liévin est un des PLIE, avec lesquels la région a signé la première convention en 2000 pour développer le lien entre l'insertion, l'emploi et le développement économique dit « classique ». Le plan de financement comporte bien entendu des trous, comme l'a dit M. de SAINTIGNON. L'objectif d'ici le 25 octobre est que nos services se rencontrent, mais je compte notamment sur le dynamisme de M. (*inaudible**) pour remplir ce plan de financement et peut-être compléter aussi les plans d'action et les enjeux.

Concernant le Béthunois, je rappelle que le PLIE qui a été signé avec Artois Com et la région, a été le premier PLIE signé dans la région avec l'ensemble des champs qui ont été abordés. Il s'agit d'un travail de qualité important, notamment sur la création d'activités, l'artisanat, l'insertion et avec un axe important sur le développement des services de proximité. À propos du contexte, la zone d'emplois connaît un chômage proche de la moyenne. La situation est un peu plus favorable que dans le territoire que nous venons de voir. L'activité économique est fortement marquée par l'industrie, qui représente 41 % des effectifs salariés avec des secteurs forts (l'automobile, le caoutchouc, la plasturgie et l'agroalimentaire, que nous allons retrouver dans les enjeux de développement). Un point important des grands établissements industriels peut présenter à la fois un atout, mais aussi un handicap, avec la Française de mécanique, Bridgestone, et donc une dépendance forte de quelques secteurs d'activités. Nous avons vu notamment la dépendance que cela implique. Des centres de transferts de technologies permettent de voir un avenir de façon optimiste pour la diversification et la modernisation des

entreprises. Depuis 2003, l'ESS est en développement. Je rappelle que, depuis 2000, nous avons signé avec le territoire un contrat pour développer ce secteur. La création d'entreprises stagne un peu, mais elle va progresser. Pour développer les principaux enjeux des secteurs économiques, il faut développer une dynamique d'intelligence économique et de veille stratégique territoriale pour repérer les secteurs à développer par exemple, ou travailler sur l'innovation à partir de technologies clés, conforter les entreprises existantes autour de pôles d'excellence sur la plasturgie et le BTP par exemple, contribuer aux pôles d'industrie mécanique, de transport, d'agroalimentaire et de textile, et diversifier les activités économiques locales. Pour renforcer l'attractivité du territoire, il faut fournir un travail sur les ressources humaines et les services aux entreprises, et un développement de la formation. C'est un enjeu que l'on retrouve pratiquement dans tous les territoires de la région. Pour favoriser la création et la transmission à la pérennité des entreprises, le PRCTE a connu une déclinaison importante sur le territoire. Je vous laisse découvrir les chiffres. L'accueil de porteurs de projets est important ainsi que les accompagnements. C'est un gage de pérennité des entreprises nouvelles. Nous enregistrons aussi des prêts aux créateurs avec une plate-forme d'initiative locale dynamique. Je rappelle que pour le PRCTE, nous travaillons essentiellement avec les boutiques de gestion, les chambres de métiers et les chambres de commerce autour de l'accueil, de l'accompagnement et du suivi de créateurs, qui constituent le cœur de métier du PRCTE. Il faut également renforcer et développer les entreprises industrielles et de services existantes. J'ai cité la plasturgie et le BTP et bien entendu les pôles (industrie mécanique, automobile et agroalimentaire). Pour soutenir l'insertion et l'emploi, nous avons une convention avec le PLIE de Béthune. Le tableau de financement reste, là aussi, à compléter avec un complément sur les plans d'action à court, moyen et long termes.

Je présenterai le Douaisis suivant le même plan de présentation. Nous notons un handicap que constitue le chômage élevé de 14,6 %, donc un taux supérieur à la moyenne régionale. La population est faiblement qualifiée : 50,6 % des plus de 15 ans ont le niveau BEPC ou moins et 20,2 % ont le niveau CAP ou BEP. Nous enregistrons une présence industrielle forte, qui se retrouve aussi dans les deux autres bassins d'activités avec 32 % de l'emploi salarié industriel. Des pôles forts apparaissent comme l'industrie automobile. Plus de 9 % des emplois industriels sont aussi constitués par l'industrie agroalimentaire et, du fait de la forte augmentation des emplois industriels, on peut craindre une dépendance forte de l'avenir du territoire lié à ces établissements. L'industrie a un impact fort sur l'emploi local, mais le BTP représente aussi 8,5 % des emplois du territoire. Nous relevons aussi un développement des services à la personne et de l'économie sociale et solidaire. Je souligne un point positif : le delta entre les entreprises en création et les entreprises qui disparaissent est positif avec 3 329 créations pures d'entreprises. Le Douaisis présente de nombreux atouts en termes d'accessibilité, ce qui peut se révéler attractif pour l'implantation d'entreprises ou le développement d'entreprises existantes. Dans les enjeux, nous retrouvons la diversification des activités, indispensable pour échapper à la dépendance de groupes particuliers industriels, le développement d'une offre foncière au service de cette diversification et l'accompagnement des mutations économiques. Nous relevons aussi le développement de la compétitivité du territoire en confortant les entreprises industrielles. L'agglomération a par exemple un projet de soutien des projets de R&D des entreprises de son territoire. Il y a un lien entre les pôles d'excellence et d'industrie puisque l'École des mines de Douai se positionne sur cette thématique, mais en lien avec le Lensois qui dispose d'un outil qui est le CD2E. Nous ne pouvons pas oublier le pôle d'excellence régional d'industrie automobile à Douai ainsi que le

pôle d'excellence logistique que l'on retrouve dans plusieurs territoires, donc qui doit être travaillé en collaboration entre les territoires. Le développement de la formation est un enjeu très important au vu de la situation de la population. Il faut faire un lien important entre le schéma régional de développement économique et le schéma des formations, notamment pour développer l'alternance et l'apprentissage sur ce territoire. Sur le plan opérationnel pour l'instant, je n'ai rappelé que les chiffres de 2005 sur la création et la transmission d'entreprises. Un effort important doit être fait sur l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets. Je souligne que la plate-forme d'initiative locale est dynamique, puisque 100 prêts d'honneur ont été accordés aux créateurs. Toujours parmi les actions pour renforcer et développer les entreprises industrielles avec les pôles d'excellence, il faut développer l'attractivité du territoire, les services à la personne et l'économie sociale et solidaire. La partie « plan d'action » sera à développer toujours à court, moyen et long termes, avec un tableau de financement, dans lequel nous retrouvons des trous, mais nous avons jusqu'au 25 octobre pour travailler dessus.

Je vous remercie. J'espère que je n'ai frustré personne en oubliant des enjeux importants.

M. le PRESIDENT.- Merci. Vous pouvez retourner aux fiches à la fois sur les concepts, sur les têtes de chapitre pour marquer votre accord ou votre désaccord. Quand nous parlons par exemple d'éco-entreprises, ce qui reste à faire est de dire : « Oui, on valide l'idée de travailler à cette question. » C'est la thématique, c'est très important. C'est une affirmation pour le territoire, si elle est juste. Ensuite il faut dire ce que l'on fait. Sur quel territoire ? Quand ? Sous quelle forme ? Comment ? C'est la réponse à ces questions qui amènera les réponses en termes financiers.

Pour éclairer ce débat, je vais demander au président MAGNAVAL de venir nous rejoindre pour présenter ses réflexions au titre de la chambre de commerce et d'industrie de Lens. Ensuite toujours sur le territoire de Lens, M. DUPLAT s'exprimera pour la chambre des métiers et Mme LEGAY pour la chambre d'agriculture. Puis, trois interventions porteront sur le Béthunois. Nous lancerons ensuite le débat entre nous. Monsieur MAGNAVAL, vous avez la parole.

M. MAGNAVAL.– Bonjour. Monsieur le Vice-président du conseil régional, Monsieur le Vice-président de la communauté d'agglomérations d'Hénin-Carvin, Monsieur le Président de la chambre de commerce de Douai et mes chers collègues, Monsieur le Président de la chambre des métiers du Pas-de-Calais, Mesdames et Messieurs les élus, Messieurs les Présidents, Messieurs les Directeurs, Mesdames Mesdemoiselles Messieurs, j'ai fait une bonne lecture du diagnostic portant sur notre territoire, réalisé par les services de la région en préparation du schéma régional de développement économique.

Je me permettrai cependant en introduction de faire un commentaire. Si les données relatives au niveau de la formation de la population, des pertes d'emplois récentes et du chômage dressent, si l'on s'arrête à ces chiffres, un constat préoccupant de notre région, je voudrais mettre en lumière d'autres réalités. Je relève l'émergence de grands projets des communes sur notre territoire : le 9/9 bis, Sainte-Henriette, les projets attachés au pôle d'excellence sportive, la chorale du « Bel Âge » des personnes âgées, l'aménagement de nouveaux parcs d'activités, l'attractivité du territoire, en particulier la réussite exemplaire de Delta 3, l'arrivée du Louvre à Lens, synonyme d'un changement d'image dans notre région, la montée en puissance du pôle scientifique de l'université, le nouveau dynamisme sur le plan de la création et de la pérennisation des entreprises.

Enfin je soulignerai la convergence de vues des partenaires locaux sur la stratégie à adopter pour mener ensemble nos grands projets.

Ce territoire vit actuellement un véritable renouveau économique, j'ose affirmer, au nom des entreprises que je représente, que c'est un territoire en devenir. Nous avons longtemps été les bénéficiaires d'une aide publique nécessaire à la reconversion. Aujourd'hui, notre territoire est traité à la même enseigne que les territoires voisins. Il va donc falloir renforcer nos points forts et traiter nos points faibles. Vous pouvez compter sur l'engagement de notre chambre de commerce et d'industrie et sur ses 6 000 ressortissants pour être une forte proposition, parce que plus que jamais, avec l'équipe que je dirige, notre chambre de commerce et d'industrie est composée de responsables d'entreprises, de techniciens et de gestionnaires, dont l'économie est le quotidien.

Sur les différents volets mis en exergue sur le schéma régional de développement économique et sur lesquels nous sommes fortement impliqués, voici quels sont nos actions, nos constats et nos attentes.

Concernant la prospection de projets susceptibles de s'implanter sur le territoire, l'action de promotion territoriale de la chambre de commerce et d'industrie concertée avec la communauté d'agglomérations d'Hénin-Carvin et la technopole de Lens-Liévin permet d'obtenir des résultats tangibles, puisque depuis le 1^{er} janvier 2005, 14 nouvelles implantations totalisant près de 900 emplois potentiels sont venues enrichir notre territoire. Cependant il faut muscler notre offre territoriale pour disposer de parcs d'activités encore plus attractifs. Je sais que les collectivités d'agglomérations s'y emploient fortement. Dès lors il est clair que nous comptons sur l'appui du (*inaudible**) et de la mission à l'international et du Conseil régional pour permettre l'implantation de projets à dimension internationale. Pour ce qui concerne la création d'entreprises, il est incontestable que le PRCTE a été profitable à

notre territoire, qui est aujourd'hui le premier du Pas-de-Calais en nombre de créations. Ce résultat montre bien l'effet levier de ce programme, y compris au travers de la synergie créée entre les différents acteurs. C'est pourquoi nous demandons la poursuite du PRCTE, sachant que l'enjeu se situe désormais davantage au niveau de la qualité des projets et surtout de leur pérennisation. Quant à la transmission, l'enjeu est énorme en termes d'emplois et de risques de disparition de certaines activités. Le forum de la création et de la transmission piloté par notre chambre de commerce et d'industrie sera le 27 octobre prochain un temps fort de notre action dans le domaine.

Concernant le développement des entreprises, l'équipe d'élus que je préside, dès son installation, s'est mobilisée pour être à l'écoute de ses ressortissants et répondre à leurs attentes, qu'il s'agisse d'industriels, de commerçants ou de prestataires de services. Concrètement, 400 visites en entreprises sont réalisées annuellement. En matière d'innovation recherche, nous nous sommes fortement impliqués dans la mise en œuvre de programmes locaux d'innovation. Nous devons poursuivre notre effort en participant à la réflexion engagée par les consulaires régionaux pour mettre en place de nouveaux moyens de détection des projets innovants portés par les entreprises. Corollaire indispensable à l'innovation, l'intelligence économique est un domaine sur lequel notre chambre de commerce et d'industrie s'investit particulièrement. C'est ainsi que nous avons élaboré un projet pilote de plateforme en intelligence économique et stratégique pour les entreprises de l'Artois et nous comptons le développer avec les chambres consulaires voisines, la chambre régionale* et l'ensemble des partenaires économiques.

J'évoquerai enfin notre action dans le domaine des ressources humaines et de la formation en faveur d'un rapprochement entre le monde de l'enseignement et celui de l'entreprise et le développement de l'apprentissage. Nous avons ainsi enclenché depuis une année, un travail de fond avec

l'Éducation nationale pour tenter de réduire les décalages entre la formation initiale dispensée et les besoins en compétences recherchées. Un forum école entreprise sera organisé par la chambre de commerce et d'industrie le 10 novembre prochain. Concernant l'apprentissage, le législateur vient récemment d'en confier l'enregistrement et le traitement aux chambres consulaires. Nous allons, pour favoriser ce développement, créer une bourse de l'apprentissage *via* Internet.

Maillon central du schéma régional de développement économique, un mot sur la notion de filière d'excellence. D'abord j'adresse un premier remerciement à la région pour nous avoir attribué la tête de réseau du pôle d'excellence logistique – il est vrai que nous n'avions pas ménagé nos efforts pour cela – et la tête de réseau du pôle éco-industrie en partenariat avec nos voisins du Douaisis. En harmonie avec la plate-forme du Delta 3, nous développerons le pôle d'excellence sur la logistique qui vise à faire de notre arrondissement une place forte de la logistique en France. Nous sommes partenaires du pôle de compétitivité d'I-Trans sur le domaine logistique. Le maillon le plus important en logistique est constitué par les hommes travaillant à l'intérieur des plates-formes. Avec l'introduction des nouvelles technologies dans l'entrepôt, nous devons former des professionnels aux techniques innovantes. Avec nos partenaires de la formation, nous souhaitons ainsi développer la notion de campus de la logistique. Nous allons prochainement évoquer ce sujet dans le cadre du schéma régional des formations. Nous travaillons également avec les communautés d'agglomérations à la création d'un parc tertiaire à vocation logistique. Nous avons enfin enclenché récemment à la demande du club d'entreprises des développeurs de la logistique un plan d'action en faveur de l'innovation baptisé « logistique du futur » en lien avec plusieurs pôles universitaires régionaux.

Concernant la filière éco-industrie, le CD2E est situé dans notre arrondissement. Nous collaborons avec lui et avec les communautés d'agglomérations afin de trouver de nouveaux débouchés dans le domaine des éco-matériaux : des systèmes d'énergie innovante, des techniques de recyclage de matière première de demain. Cette collaboration sera matérialisée prochainement par une convention entre nos deux institutions.

En lien étroit avec le pôle d'excellence sportif de Liévin, nous initions un programme tourné vers l'économie du sport : activité du design, test de produits, informatique liée au sport ou au suivi de l'athlète. Il y a un véritable potentiel sur cette filière, qui mériterait d'être un pôle d'excellence régional.

Vous avez pu vous rendre compte que nos chantiers sont multiples et que nos objectifs sont en phase avec le schéma régional de développement économique. Pour l'avenir, notre chambre de commerce et d'industrie de l'arrondissement de Lens poursuivra ses actions en vue d'enrichir notre arrondissement de nouvelles implantations, de favoriser la croissance des entreprises existantes dans une dimension humaine de développement économique. Je vous remercie.

M. le PRÉSIDENT.- C'est moi qui vous remercie Monsieur le Président. Je donne la parole à M. DUPLAT, président de la chambre départementale du Pas-de-Calais.

M. DUPLAT.- Merci. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je m'exprime au titre de président de la chambre des métiers et de l'artisanat du Pas-de-Calais, mais aussi en tant que vice-président de la chambre régionale de métiers et de l'artisanat du Nord-Pas-de-Calais en parfait accord avec mon collègue M. GRISET, président de la chambre des métiers et de l'artisanat du Nord et de la chambre régionale. Je vais vous faire part de la volonté du secteur des métiers de s'inscrire dans la logique du

conseil régional, qui souhaite s'engager résolument dans une politique d'action axée sur le développement des territoires. Nos chambres des métiers et de l'artisanat, qui ont une compétence départementale, ont ces deux dernières décennies compris que les grands enjeux se situaient au niveau des territoires. C'est pour cette raison qu'elles ont décentralisé leurs services pour être à la fois proche des artisans, mais aussi des décideurs locaux. Elles déploient des politiques transversales et aussi locales en faveur des entreprises. Nous entendons être forces de propositions comme à l'écoute des politiques locales.

Aussi si nous avons des politiques départementales et maintenant de plus en plus régionales, elles sont toujours adaptées aux enjeux des territoires. Nos 14 antennes des chambres des métiers et de l'artisanat travaillent étroitement avec des élus locaux. À ce titre, elles sont en charge de la création et de la transmission d'entreprises dans le cadre du PRCTE, dont les objectifs sont conjointement définis avec vous, Monsieur le Président, et vos services et entendent demain poursuivre l'effort engagé, qui donne les résultats que chacun connaît, puisque notre région rejoint les autres régions de France en taux de créations d'entreprises. Des efforts sont encore à faire dans le domaine de la transmission, dans la mesure où plus de 20 % des artisans vont cesser leur activité dans ces toutes prochaines années. Ce qui est vrai pour eux l'est également pour les salariés et il faut donc absolument que nous puissions maintenir ce tissu artisanal et les emplois qui y sont attachés.

Aujourd'hui, plusieurs actions ont été engagées et développées sur le territoire et à titre d'exemple quelques dispositifs qui ont fait leur preuve : le développement commercial, le développement de l'activité, les interventions d'appui en matière environnementale, les accès au marché transfrontalier, le développement des filières d'activités, l'évaluation des

risques professionnels, mais il nous reste beaucoup à faire particulièrement en matière de gestion de ressources humaines, dans la mesure où demain, les entreprises devront accueillir des salariés qui auront une autre compétence. Il existe encore un fossé culturel entre les chefs d'entreprises, qui ont acquis leur qualification sur le tas, et les jeunes diplômés possédant une qualification théorique et universitaire, qui aujourd'hui souhaitent rejoindre le secteur des métiers. Il faut donc que nous puissions travailler davantage sur le développement des compétences, faire en sorte que les chefs d'entreprises puissent demain raisonner par projet, par stratégie d'entreprise, et pour les accueillir.

Pour les artisans de notre région, nous souhaitons la mise en place d'une université des métiers, qui facilitera le rapprochement entre les jeunes et les artisans, qui ont une culture différente. Un partenariat avec l'université, les centres de recherches, va s'opérer, mais je rappelle – et il est bon d'insister – que notre secteur accueille aussi des jeunes et des moins jeunes dans le cadre de ces centres de formation pour y assurer une promotion sociale. Un seul chiffre : 50 % des chefs d'entreprises artisanales aujourd'hui sont d'anciens apprentis. Autre enjeu pour les artisans, les technologies de l'information et de la communication. Il faut que chaque entreprise de notre région puisse se les approprier et cela avec le maximum d'efficacité, de souplesse et de compréhension. Le portail numérique des chambres de métiers et de l'artisanat est un outil qui va le permettre grâce aussi au conseil régional.

Monsieur le Président, nous avons lu avec intérêt l'ensemble des diagnostics territoriaux réalisés par vos services. Mes collègues, au cours des différentes visites territoriales, vous auront présenté les caractéristiques de l'artisanat local. Je souhaite qu'elles puissent être intégrées dans les diagnostics territoriaux et que l'artisanat soit considéré comme un acteur à

part entière du développement économique local. Par ailleurs, nous vous adresserons nos programmes d'action opérationnels territoriaux, pour lesquels les chambres de métiers et de l'artisanat se mobiliseront à vos côtés au bénéfice des entreprises artisanales.

Nous avons déjà eu l'occasion de nous exprimer à ce sujet. Les chambres de métiers et de l'artisanat du Nord et du Pas-de-Calais ont fixé leurs priorités d'intervention au bénéfice des entreprises artisanales. Ces priorités d'intervention émanent de ce que nous, représentants locaux des artisans et artisans nous-mêmes, avons relevé comme principaux enjeux sur le territoire. Ces priorités nous souhaitons pouvoir les inscrire dans un futur programme régional de développement artisanal négocié avec la région et mis en œuvre sur les territoires en partenariat étroit avec l'ensemble des acteurs économiques locaux. Je vais simplement vous résumer les quelques axes principaux de ces priorités.

- La création d'entreprises : le bassin de Lens compte 2 249 entreprises artisanales soit 16,80 % des entreprises du Pas-de-Calais et 7 975 salariés (31 % dans le bâtiment, 14 % dans le secteur alimentaire, 55 % dans la production et les services de l'entreprise à la personne). Depuis quatre ans, les efforts de tous ont permis une réelle augmentation du nombre de créations d'entreprises. Le nombre d'entreprises a augmenté de 2,75 % depuis 2001. En 2005, il y a eu 496 créations d'entreprises artisanales et 35 reprises. Le solde entre les créations des entreprises et les radiations est depuis ces dernières années devenu positif. Il faut préserver ce programme régional de la création et de la transmission d'entreprises. Seules les actions inscrites dans la durée peuvent développer l'esprit d'entreprendre.
- Le développement des entreprises artisanales : les marchés sont aujourd'hui porteurs pour l'artisanat. Il faut aider les entreprises à

maîtriser leur développement, à améliorer leur compétence en gestion des ressources humaines. 900 chefs d'entreprises artisanales travaillent seuls, si tant est qu'ils puissent trouver les salariés dont ils auraient besoin, nous devons aider ceux qui le souhaitent à recruter. Aux côtés des collectivités territoriales, la chambre des métiers et de l'artisanat doit systématiser ses ressources avec les artisans et apporter son concours au développement de leur entreprise. Pour cela, il nous faut disposer d'outils à leur proposer leur permettant de s'inscrire dans cette dynamique. L'aide à l'investissement par exemple par le biais d'avances remboursables peut y concourir.

En conclusion, laissez-moi rappeler que l'artisanat est un outil majeur de développement du territoire et que c'est un outil pérenne. L'artisan ne délocalisera ni sa production ni ses services. Entreprises de proximité, les entreprises artisanales sont des vecteurs de diversification et d'ancrage des populations sur les territoires, les villes, les communes et les quartiers.

M. le PRÉSIDENT.- Merci Monsieur le Président pour cette intervention importante. Je donne la parole à Mme LEGAY pour la chambre de l'agriculture.

Mme LEGAY.- Monsieur le Président, Mesdames Messieurs, je m'exprime pour les chambres de l'agriculture du Nord et du Pas-de-Calais. Sur notre territoire, même si le poids de l'agriculture est un peu moins important qu'au niveau régional en nombre d'exploitations, il est largement compensé par la place des industries agroalimentaires. Par exemple, les usines McCain, la sucrerie, l'abattoir de Nœux-les-Mines et les différentes brasseries sont des éléments essentiels du tissu économique local.

La surface agricole représente sur les secteurs, qui nous concernent, 50 % au minimum de l'espace. Ce chiffre, un peu inférieur à la moyenne régionale, ne doit pas nous faire ignorer que l'agriculture, c'est aussi

la mise en valeur du territoire et le cadre de vie. Je vais donc essayer en quelques minutes de mettre en lumière les aspects importants à prendre en compte dans la préparation du schéma de développement économique. L'exercice n'est pas facile en peu de temps sur un secteur si vaste présentant une forte disparité agricole.

Je souhaite d'abord attirer votre attention et votre réflexion sur les aspects liés à la ressource foncière et à sa gestion. Sur le territoire de l'ex-bassin minier, cette ressource essentielle à l'agriculture subit une très forte pression et ce dans plusieurs destinations. Ce secteur, déjà fortement peuplé, connaît de plus en plus d'influences de la région lilloise et le phénomène de périurbanisation. Dans le même temps, le projet de développement économique concerne aujourd'hui des surfaces, qui se chiffrent en centaine d'hectares. En parallèle à ce développement résidentiel et économique, les infrastructures en projet sont également grandes consommatrices de surface. Enfin, il nous faut compter avec les aménagements prévus dans la lutte contre les inondations (bassins de rétention et zones d'expansion de crues) notamment dans la partie ouest de notre secteur. En aucun cas, les chambres d'agriculture ne s'opposent aux projets cités. Toutefois la consommation d'espace doit être raisonnée et raisonnable.

En effet, elle réduit les surfaces exploitées parfois dans une mesure telle que l'exploitation n'est plus viable d'un point de vue économique. De plus, elles font peser l'incertitude sur l'avenir du statut des bassins concernés. À quelle échéance pourront-elles continuer d'être exploitées ? Dans ces conditions, il n'est pas possible aux exploitants concernés de prendre sereinement des décisions stratégiques comme des investissements importants. C'est pourquoi les professionnels agricoles doivent être associés très en amont au projet sur un territoire. Il est nécessaire de préserver dans tout projet foncier le potentiel économique de nos exploitations. Le foncier est

un enjeu fort pour les collectivités locales. Aussi nous leur proposons un protocole global d'information et de négociation foncières. Sur Artois Com, une signature devrait intervenir très prochainement alors que, sur d'autres secteurs, les contacts sont en cours. J'insiste sur le fait qu'il ne saurait y avoir de solution satisfaisante à cette question autre que collective, aussi bien pour les agriculteurs que pour les membres du territoire.

D'autre part, je souhaite vous faire part des interrogations qui pèsent sur certaines parcelles à proximité des sites pollués. L'héritage minier et industriel de notre territoire a en effet laissé des traces sur ces terres agricoles. Dans les zones où le degré de pollution dépasse les normes définies, la pollution agricole est naturellement très réglementée. Avec l'évolution à la baisse de ces normes, quel sera demain ce zonage ? Quelle y sera la réglementation applicable à l'activité agricole ? Comment y préserver une économie dynamique et par conséquent des exploitations véritablement insérées dans un projet économique ? Nous pouvons d'ores et déjà imaginer quelques pistes de réponses, notamment du côté des productions à destination non alimentaire. J'entends par là la production de végétaux à destination de l'industrie ou de la chimie verte pour être transformés en carburants, matériaux ou produits équivalents aux dérivés du pétrole, mais de tels projets industriels aux retombées multiples pour notre économie régionale nécessitent une mobilisation de tous ses acteurs.

L'économie de l'exploitation dépend avant tout de niveaux d'intervention supérieurs, État et Union européenne, mais l'agriculture a toujours fait preuve d'une grande capacité d'adaptation et des initiatives locales permettent le développement économique souvent sur des filières relativement courtes. L'intervention régionale n'est pas neuve non plus pour le développement des exploitations. Elle a permis de moderniser de nombreuses exploitations et l'évolution du paysage agricole demandera encore d'intervenir

en modernisation. Pour notre agriculture, il faudra demain moderniser et innover pour conforter. En effet, c'est peut-être une spécificité du territoire, qui nous occupe aujourd'hui. Le tissu des exploitations agricoles y est relativement fragile. Outre la pression foncière, qui pèse sur la pérennité de l'ensemble des exploitations, on y trouve un nombre élevé d'exploitations à l'avenir incertain et ce pour deux raisons. Le nombre des chefs d'exploitation proches de la retraite et sans successeur est plus élevé qu'ailleurs. Les petites structures moins résistantes aux bouleversements sont plus nombreuses qu'ailleurs, en particulier en production légumière. Dans ce même temps, le rythme des installations des jeunes reste inquiétant. Il n'atteint par exemple qu'une installation pour quatre départs sur le Béthunois contre une sur trois dans la région. Il nous faut réfléchir dès aujourd'hui au renouvellement de génération et aux moyens d'inciter les jeunes à s'installer.

Dans ce contexte, il s'agit pour nous tous acteurs des territoires de maintenir un réseau solide, viable et diversifié des exploitations pour maintenir une activité économique source de dynamisme. La spécialisation agroalimentaire de notre territoire doit être renforcée. En effet, chacun connaît l'influence de nos produits agricoles dans la balance économique. Accentuons cette orientation en développant les produits élaborés porteurs de plus-values, en investissant dans la recherche et les services aux entreprises.

Le bassin légumier, qui concentre les exploitations de taille inférieure à la moyenne régionale, a un atout non négligeable : la main d'œuvre qu'il emploie et la possibilité d'employer du personnel sur une année complète grâce à la diversité des productions que l'on trouve dans les exploitations. Avec le futur renouvellement des générations au travail, on verra partir les générations du baby-boom et accroître la concurrence entre secteurs d'activités. L'agriculture doit impérativement anticiper et faire

connaître dès aujourd'hui les opportunités, qu'elle peut offrir en termes d'emplois.

Le monde agricole est aussi très intéressé par la démarche des agglomérations de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin de favoriser le développement d'éco-entreprises et y participera pleinement en assurant une production en matières premières répondant aux besoins de ces nouveaux circuits industriels. De même, la volonté des collectivités de développer les services de proximité peut permettre à certaines exploitations de trouver une nouvelle activité et de conforter leur équilibre économique en permettant aux épouses ou aux enfants de revenir travailler sur l'exploitation (vacances des enfants à la ferme, ferme pédagogique, accueil de personnes âgées, chambre d'étudiant). La gamme est large et ne demande qu'à s'élargir dans la mesure de la rentabilité économique bien entendu. Le développement économique en agriculture, cela peut passer par la diversification des activités.

Dans l'ex-bassin minier, la vente directe des produits à la ferme est une activité traditionnelle bien ancrée. Elle concerne environ 40 % des exploitations et concerne aussi une vaste gamme de produits. Elle a aujourd'hui encore un fort potentiel de développement que les chambres d'agriculture encouragent sur la base d'arguments de poids : bassin de consommation considérable, goût des consommateurs pour les produits de la ferme, diversité locale des productions. Ce développement peut être quantitatif (augmentation du nombre de fermes concernées), mais aussi qualitatif (modernisation des ateliers). Nous assistons aussi à l'essor de points de vente collectifs. Cette forme originale de vente permet aux agriculteurs de mutualiser leurs moyens et d'améliorer le service offert à la clientèle. Enfin, n'oublions pas que ces produits sont les images de notre terroir. Par ses activités d'accueil et ses paysages offerts à chacun, l'agriculture est partie intégrante de l'offre touristique du territoire : Douaisis, collines d'Artois, Bas-

Pays de Béthune manquent de capacité d'accueil. En matière d'hébergement sur notre territoire, on peut affirmer qu'il reste des places à prendre, notamment quand on pense à l'arrivée du Louvre à Lens. Dans ces domaines, la chambre d'agriculture est présente et accompagne la diversification, tout comme la région avec ses dispositifs BRI (Bourse régionale à l'innovation) et ARPI (Aide à la réalisation de projets innovants), mais la diversification, ce n'est pas que l'agritourisme. Là encore, il faudra innover dans les dispositifs. BRI et ARPI devront accompagner la mise en place de nouveaux projets. Service à la personne ou à la collectivité, il y a sûrement bien des idées à creuser. Nous devons travailler avec le local et les collectivités à ce sujet.

Pour conclure, je voudrais rappeler que les chambres d'agriculture souhaitent que l'agriculture soit partie prenante du développement du territoire. C'est le sens de notre implication auprès des collectivités dans la mise en place des territoires de projets que sont les pays et les agglomérations. Je vous remercie.

M. le PRÉSIDENT.- Je vous propose de poursuivre nos auditions en entrant dans le territoire de Béthune en donnant la parole à M. MOREAU, qui représente M. WACHEUX.

M. MOREAU.- Je vous remercie. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, les éléments de la politique d'Artois Com ne sont pas pour la plupart éloignés des priorités régionales. Ils y participent et, même, en sont parfois le test en grandeur nature : Mme GROUSSON l'a précisé tout à l'heure avec le PLIE, le volet recherche & développement, et l'organisation de filières, comme la plasturgie, une politique de filière pour redonner une identité à un territoire, qui en avait perdu tout horizon, création d'activités, formation, insertion. Autant d'axes qui composent la politique, que nous avons définie et demeurent des défis posés par la mobilisation optimale des différents partenaires, articulation de politiques, convergences d'intérêts, mais

surtout opérationnalité dans la mise en œuvre d'actions conçues à l'échelle locale constituent nos attentes.

En référence aux enjeux du document d'orientation, la situation sur le territoire de l'agglomération peut se décliner en sept points.

- La création d'activités naturellement prise en compte au travers du PLIE, du PRCTE, du PRI.
- L'accompagnement des porteurs de projets locaux.
- L'appui aux très petites entreprises et au secteur artisanal est au cœur de nos préoccupations et fait l'objet d'un soutien appuyé de notre part aux acteurs, en particulier associatifs du territoire d'Artois Com. On a, par ailleurs, engagé une démarche de fond en matière de transmission et de reprise d'entreprises en étroite partenariat avec la chambre des métiers du Pas-de-Calais. Nous gérons un réseau important de pépinières et de sites d'accueil.
- Au plan de la solidarité, les dispositifs territoriaux mis en place (plans locaux d'insertion par l'économie d'emploi) ont été soutenus dès leur création et trouvent aujourd'hui de nouvelles expressions notamment au travers du PRDESS. C'est aussi pour nous l'occasion de mobiliser et de conforter avec les services de la région le secteur associatif du territoire.
- S'agissant des pôles de compétitivité et d'excellence, Artois Com est partie prenante d'I - Trans, au travers de la composante acoustique du dossier identifié sur le pôle technologique établi à Bruay-la-Buissière. Pour la plasturgie, l'association professionnelle Action Plasturgie Artois-Flandres mène avec le soutien actif de nos services des actions de promotion de la filière (nouveaux débouchés, sous-traitances, formation, veille économique). Elle est devenue le cœur d'un pôle d'excellence régional en cours de concrétisation. Il faut préciser que l'originalité de ce pôle est d'être poly-métier. D'autres pôles sont ciblés

par exemple sur l'injection. Chez nous, on y retrouve à peu près la totalité des métiers de la plasturgie.

- En matière de recherche et développement, le pôle localisé sur le territoire d'Artois Com trouve son originalité dans une démarche amorcée il y a maintenant plus de dix ans. À cette époque, les collectivités avaient pris conscience de la nécessité de qualifier le territoire, le seul aménagement de zone d'activités s'avérant nécessaire, mais insuffisant en termes d'attractivité. Nous trouvons aujourd'hui, sur Artois Com, les équipements de recherche et développement qui viennent compléter ceux mis en place sur la métropole lilloise ou sur le Valenciennois, réservant ainsi un usage efficace des fonds publics et un aménagement équilibré du territoire. Il permet également l'affirmation d'un pôle universitaire technologique fort dans l'ingénierie urbaine. Dois-je rappeler que vous avez sur le territoire de Bruay le seul et unique lycée de travaux publics qui vient d'être rénové ? Et j'en remercie la région, car c'est un coût considérable. Ce lycée de travaux publics est le seul établissement de l'Éducation nationale. La profession a quelques autres établissements, mais un seul relève de l'Éducation nationale. Si j'y ajoute l'IUT de Béthune et la faculté des sciences appliquées*, il est possible à un jeune, qui entre dans les métiers du BTP pour préparer un CAP de terminer avec une licence, une maîtrise ou un doctorat en fin de course. C'est à peu près la seule filière qui permette cela d'une façon continue et dans de bonnes conditions. Merci à la région pour l'effort qui a été fait pour développer cette filière.
- En matière d'intelligence économique, un programme stratégique territorial démarre, s'articulant autour des filières porteuses et structurantes du territoire et intégrant les pratiques et moyens, qu'il convient de retenir en matière de technologies d'information et de

communication. S'agissant des nouvelles technologies, le programme d'aménagement numérique du territoire est engagé en étroite collaboration avec la région. Une démarche est faite à l'international avec notre partenariat avec Nord France eXperts et l'accompagnement des PME-PMI, qui souhaitent participer à des salons professionnels. Notre service communication édite également des plaquettes interentreprises ainsi que notre site Internet, qui permet de diffuser les informations du territoire. Le département de la formation en lien avec le schéma régional des formations est également une priorité. Il s'agit de travailler à une meilleure réponse des formations en attente de l'entreprise, de faciliter la découverte de l'entreprise et des métiers au niveau des collèges et des lycées, de développer l'alternance, l'apprentissage, la valorisation des acquis et des expériences, et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Monsieur le Président, j'ai essayé de faire le plus court possible.

M. le PRÉSIDENT.- Merci beaucoup. Je donne à présent la parole à M. DELCROIX, président du SIZIAF.

M. DELCROIX.- Merci Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames Messieurs, je souhaite remercier le conseil régional au nom des élus du parc des industries Artois-Flandres pour son initiative de venir dans les territoires afin de rencontrer les acteurs du terrain, je trouve que c'est une excellente initiative que je salue.

Je voudrais maintenant vous préciser la place du parc des industries Artois-Flandres, qui est animé et géré par le SIZIAF. C'est un parc d'activités de taille régionale ou même nationale de 460 hectares, qui est situé à la convergence de trois arrondissements : ceux de Lille, Lens et Béthune, et il est implanté sur les communes de Douvrin et de Billy-Berclau. C'est une émanation de 20 communes du Nord lensois et de l'Est béthunois, donc à la

fois sur deux agglomérations. Le SIZIAF est une structure d'aménagement, de gestion et de commercialisation, qui est dédiée au parc des industries Artois-Flandres. Sa stratégie est clairement énoncée : c'est maintenir et accueillir des activités industrielles, mais dans un cadre respectueux des principes de développement durable. Depuis maintenant 20 ans, le SIZIAF a investi massivement pour offrir à l'industrie et aux services à l'industrie les conditions optimales d'accueil, c'est-à-dire des voiries, des dessertes énergétiques de puissance (hydrogène, oxygène liquide, électricité, etc.), une station d'épuration qui est d'ailleurs certifiée ISO 14001 et puis des aménagements paysagés et la mise en place, plus récemment, d'un système de management de l'environnement qui a été certifié ISO 14001 en 2004.

L'aide du conseil régional est indispensable pour toujours faire mieux dans ce domaine. Cette politique volontariste du parc d'industries porte maintenant ses fruits, parce que nous recensons une soixantaine d'entreprises qui emploient aujourd'hui 7 200 personnes. Prochainement d'ailleurs, nous allons réceptionner un bâtiment aux cibles HQE pour la société Ecotec, qui est spécialisée dans le génie climatique et pour lequel il convient, Monsieur le Président, de remercier le conseil régional pour son soutien à l'immobilier.

Compte tenu de notre spécificité, à la fois industrie et développement durable, nous partageons le diagnostic du territoire réalisé dans le cadre du schéma régional de développement économique, avec notamment 41 % des emplois aux salariés, comme c'était rappelé tout à l'heure, dans l'industrie, qui connaît donc une mutation rapide et profonde. Les grandes questions que l'on se pose aujourd'hui sont : quelle sera l'industrie de demain ? Comment soutenir l'industrie présente et surtout l'industrie à venir ?

Permettez-moi, en revanche, de tempérer votre analyse sur les emplois liés à la recherche. Il ne faut pas que l'arbre cache la forêt. Il y a des

laboratoires de recherche bien entendu. Artois Com en particulier a eu un rôle déterminant dans ce domaine, M. MOREAU l'a rappelé, au niveau du CREPIN, qui est un centre de recherche pour l'ignifugation des matériaux et du Critème 2 A*, qui lui s'occupe de l'amélioration de l'acoustique des moteurs, des carrosseries, en particulier. Au-delà, notre souhait serait de convaincre les grands constructeurs que sont PSA et Renault de décentraliser en région Nord-Pas-de-Calais quelques équipes et quelques laboratoires. Dans ce domaine, Monsieur le Président, il serait important que la région nous apporte son concours de tout son poids pour amener des constructeurs à avoir un centre de recherche sur place. Ce serait pour nous quelque chose de très important. Je peux vous dire que les contacts locaux avec les directeurs du site ne sont guère encourageants sur ce thème.

En conclusion, je voudrais saluer l'action attendue du conseil régional, sa politique d'aide sur les thématiques d'aménagement et de l'immobilier d'entreprises, et je souhaite une réflexion, voire une action collective régionale, pour solliciter les grands groupes industriels nationaux et internationaux, car nos arrondissements sont idéalement placés géographiquement et disposent d'un tissu industriel moderne et performant.

M. le PRÉSIDENT.- Nous quittons provisoirement Béthune pour entrer sur le territoire de Douai. Je donne la parole à M. DELILLE, président de la communauté d'agglomérations de Douai.

M. DELILLE.- Merci Monsieur le Président. Permettez-moi de faire un salut particulier à mes amis de la communauté d'Hénin-Carvin avec qui nous travaillons depuis quelques semaines pour traiter ensemble nos ordures ménagères, mais avec qui aussi nous souffrons, puisqu'ils ont une telle attractivité en matière commerciale que parfois ils sont de redoutables concurrents.

Je voudrais féliciter les services de la région et aussi ceux de l'agglomération qui les ont aidés pour leur présentation. J'avais presque envie de dire à la fin de la présentation des fiches que je ne voulais plus intervenir, puisque tout avait été dit par Madame la Directrice. Je lui adresse mes félicitations pour la synthèse. Je vais ajouter, si vous me le permettez, quelques éclairages, qui seront peut-être complétés tout à l'heure par l'intervention de mon ami, le président de la chambre de commerce de Douai, M. STIEVENARD.

Je voudrais insister sur les pertes d'emplois en matière industrielle que le Douaisis est en train de vivre depuis quelques années. Nous n'avons pas eu Metaleurop, tant mieux pour nous, et nous vous avons accompagnés dans cette épreuve. Pour autant, depuis quelques années – je parle sous le contrôle des élus du Douaisis qui sont ici et je les salue –, ce sont environ 1 500 emplois de l'industrie qui viennent de disparaître, il y a quelques mois même, notamment si on comprend le refus de l'emploi d'intérim de l'industrie. Nous sommes un arrondissement qui souffre et qui est en pleine restructuration. Bien entendu, la première des actions est le soutien à l'actuelle industrie, celle qui est encore présente. Je pense à l'usine Renault et je voudrais encourager M. DELCROIX, dans ses efforts sur la recherche avec la région. Nous allons accueillir un centre de recherche sur les problèmes de pollution, qui sera l'ensemble des centres de recherche sur les problèmes de pollution des usines Renault de France. Nous allons envoyer un certain nombre de signaux. C'est positif. La presse s'en est fait l'écho.

Bien entendu, sur le développement d'offre foncière, je partageais tout à l'heure l'intervention de la représentante de la chambre d'agriculture. Aujourd'hui les industriels du Douaisis sont à peu près à hauteur de 60 % à 70 % sur l'ancienne friche. Il nous faut respecter le monde agricole, mais il est vrai que parfois, malheureusement pour l'intervention économique, nous ne

pouvons pas faire autrement que de prendre quelques terres agricoles. Il faut que ce soit de manière raisonnée.

Je voudrais dire au président de SAINTIGNON, aux Lillois, que parfois construire des zones industrielles, c'est compliqué pour nous, parce que nous devons protéger l'eau qui est en dessous des zones industrielles et notamment dans la région lilloise. Il faudrait que, dans cette perspective, la région puisse intégrer ces surcoûts très importants en matière d'infiltration et de stockage d'eau. Nous avons une grande zone, qui est en cours de développement. Le surcoût pour protéger l'eau, je répète pour partir à la destination de la métropole, nous entraîne des surcoûts économiques. Comme tout le monde, nous faisons effectivement une intervention en offre immobilière. Ce serait bien que sur l'ensemble du territoire, sur cette offre immobilière, nous nous mettions d'accord à la fois sur des interventions architecturales de qualité et aussi sur une intervention HQE. Nous devons être des vitrines pour le monde économique, pour nos territoires, en tout cas, c'est ce que nous avons essayé de faire notamment dans la réalisation prochaine d'un bâtiment de 8 000 m², qui sera HQE sur 14 sites. Toujours sur le développement, nous avons parlé des pôles d'excellence. J'appelle les amis du bassin lensois, à ce que nous arrivions à construire au-delà du CD2E, au-delà de ce que nous faisons déjà, une véritable technopole environnementale. Je pense que c'est possible. Dans quelques jours, je serai à Caen. Je pense que nous pouvons développer une telle technopole dans notre région et notamment sur le bassin de Douai-Lens.

Sur l'international, puisque cela a été dit tout à l'heure, je pense que, Monsieur le Président, nous devons y aller. Nous ne devons pas avoir peur. Récemment, au printemps, nous étions à Barcelone. Cela avait fait rire les collègues. Nous sommes revenus avec plusieurs contacts, et notamment

un contact sérieux qui devra aboutir prochainement. Nous pouvons y aller ensemble et peut-être mieux que nous ne le faisons aujourd'hui.

Sur la liaison développement économique et emploi, tout a déjà été dit. Pour mon territoire, je voudrais insister sur le problème de la formation. La fiche présentée a montré très clairement que le Douaisis, c'est 6,2 % de la population régionale, c'est seulement 5 % de l'emploi et que 24 % de notre jeunesse a seulement le bac. Cela prouve que nous avons beau parler de développement technologique, de développement de l'éco, etc., tous ces développements dont nous parlons depuis ce matin, l'un des soucis de notre région, et en particulier du territoire du Douaisis, c'est la formation des plus jeunes et la formation de ceux qui perdent leur emploi. J'ai parlé précédemment de 1 500 emplois perdus dans l'industrie. Il faut arriver à faire en sorte que, dans les conventions, une part importante soit consacrée à la formation de ces personnes qui perdent leur emploi. Cela ne sert à rien de créer de l'emploi, si nous laissons ces personnes à la porte. Je sais que la région nous accompagne et j'espère qu'elle nous accompagnera encore un peu plus fort. De nombreux territoires sont résolus à améliorer cette formation.

Au sujet de l'insertion, il est important que nous puissions l'accompagner encore plus. Je voudrais remercier le président de SAINTIGNON, même si c'est intervenu en début de séance. L'accord que vous m'avez donné ce matin, pour que nous puissions, au-delà des interventions classiques de la région, aider les activités dans les ZUS, mais aussi dans les zones rurales. Je pense que l'agriculture est une activité économique, il n'y a pas de raison de licencier. Il faut qu'on l'adapte. Il faut qu'on arrive à l'aider dans ses actions au quotidien. Ce sont des centaines d'emplois par territoire. En tout cas, le président de SAINTIGNON nous a donné un accord de principe ce matin sur ce sujet. L'agglomération du Douaisis accompagnera les très

petites entreprises en secteur collectif de la ville et en secteur rural. De même, nous devons réfléchir et intervenir sur les terres, qui seront demain exclues de l'agriculture vivrière de manière à ce que nous puissions développer et continuer à faire en sorte que ces secteurs soient des zones de développement. Il faut aider les agriculteurs de ces filières et aider éventuellement les implantations d'usines qui permettront de les travailler, mais aider aussi par notre propre action sur nos investissements. Pour imaginer ce que je suis en train de dire, nous réaliserons dans les années qui viennent un vaste et beau quartier dans le Douaisis. Je souhaite que, dans l'ensemble des établissements publics qui seront réalisés, nous puissions par exemple mettre des chaudières à bois* et l'on arrivera à aider ceux qui vont travailler sur ces terres, mais il faut aussi leur trouver des débouchés et ces débouchés peuvent être dans la région par notre intervention de manière relativement simple.

Je voudrais simplement terminer mes propos pour dire que le développement économique ne consiste pas seulement à créer des zones où la fiscalité est intéressante. Je salue mon collègue. C'est aussi, à mon avis, modifier notre image et notre activité et travailler sur les problèmes d'habitat. Je vous ai parlé à l'instant d'éco-quartiers. Nous ne pouvons pas développer l'économie, si nous ne développons pas aussi l'image de cet habitat (l'urbanisme, le développement durable, la haute qualité environnementale). Tout cela est un tout. En tout cas, le territoire du Douaisis sera aux côtés de la région et d'accord sur cette gouvernance pour aller vers une meilleure attractivité. J'ajoute que je rencontre une difficulté. Quand je reçois les entreprises, j'essaie de faire la meilleure offre. Je le dis au président de chaque territoire, ce serait bien qu'un jour nous nous mettions autour de la table, pour que nos offres soient raisonnables.

M. le PRESIDENT.- Je m'associe aussi à cette demande. Je donne la parole à M. STIEVENARD, président de la chambre de commerce et d'industrie de Douai. Merci beaucoup.

M. STIEVENARD.- Monsieur le Président, Merci. J'avais émis, le 10 septembre 2001, de jeunes réflexions à l'époque sur la perte très forte de l'industrie. Cela avait été diversement interprété, mais malheureusement tout ce que nous avons pu imaginer à cette époque s'est réalisé malgré les efforts constants des différentes communautés.

Nous aurons aussi dans les prochains jours un autre sinistre à gérer. Tout à l'heure, nous abordions les problèmes voisins. Je dois dire que, même si ce n'était pas sur le territoire douaisien, nous avons aussi souffert. Ensuite, nous avons Stora. On connaît les difficultés de Stora. Stora n'est pas sur notre territoire, mais nous sommes touchés par environ 300 emplois. Autour de ce Douaisis, nous avons de gros problèmes. Je ne vais pas reprendre l'intégralité de ce qui a été dit. Je m'associe très fortement aux propos de M. DELILLE sur cette réflexion, aux différentes communautés du Douaisis et aux propos qui étaient tenus tout à l'heure par mes assistants.

Je vais simplement rappeler quelques points qui me semblent importants. Nous avons une automobile très forte. Elle représente environ 10 000 salariés. C'est excellent, mais il faut songer à développer d'autres activités. C'est un point important, parce que le poids est très fort. Il faut savoir aussi que, sur le Douaisis, les 25 plus gros employeurs représentent environ 14 000 salariés. Il y a 17 entreprises, dont les centres de décision ne sont pas sur le Douaisis. Nous nous apercevons tristement d'une certaine volatilité d'entreprise. Il faut l'intégrer. Nous avons à gérer l'arrivée de ces entreprises, mais parfois aussi des situations plus compliquées avec cette mondialisation, à laquelle nous ne pouvons pas échapper.

Comme le rappelle le SRDE, les points forts comptent le développement, la création d'entreprises et la diversification. Sur l'automobile, nous nous sommes bien compris. Il nous faut renforcer. Tout autour de notre Douaisis, nous avons également le programme de transmission d'entreprises. Il est très vaste, parce que la transmission est un exercice difficile. Je suis chef d'entreprise. Je connais un peu les habitudes de nos collègues et nombre d'entre eux disent : « On verra. On avance et on verra. » Lorsqu'il y a un véritable projet, je dis à tous ces chefs d'entreprises, il nous faut à peu près cinq ans. Si ça va mieux, cela ira en deux ou trois ans, mais cette transmission d'entreprise est délicate. La transmettre représente une chose, mais encore faut-il que le projet réussisse. Parfois, nous savons très bien que, lorsqu'il y a un changement de management dans les entreprises, cela peut bousculer certains éléments.

Je vais reprendre les points qui ont été évoqués tout à l'heure. Depuis très longtemps, nous avons imaginé un scénario avec le Douaisis et le contrôle environnement avec l'École des mines, avec la fac et le CD2E. Nous nous associons très fortement à une construction beaucoup plus forte, comme le rappelait M. DELILLE. Les éco-activités sont une source parmi beaucoup d'autres. Il est vrai qu'il faut aussi savoir les choisir, les chercher, bien que nos voisins eux aussi s'emploient à les développer. Cela fait partie des nouvelles règles et je pense que les chefs d'entreprises l'ont très bien compris.

Un autre point fort du Douaisis est le commerce. Le commerce sur le Douaisis, je prends souvent cet exemple, c'est l'équivalent de l'usine Renault. Il représente en effet 6 000 salariés, tous les commerces confondus : le petit, le moyen et le grand commerces. Il nous appartient d'harmoniser cet ensemble commercial, qui représente quand même un nombre important de salariés.

Nous approuvons également les deux autres axes du SRDE. En premier lieu, développer l'action économique à l'international. J'étais hier à Paris en réunion avec Mme LAGARDE, qui est la ministre déléguée au commerce international. Nous sommes en parfaite harmonie sur le développement de l'international. Certes, on doit nous proposer des schémas dans lesquels nous pourrions travailler. Hier, au cours de notre réunion, nous avons bien développé ce sujet. Nous sommes en parfaite harmonie, mais sur le territoire, c'est la grande difficulté, il nous faut aussi convaincre les chefs d'entreprises. Croyez-moi, ce n'est pas toujours facile. Avec la CRCI, nous avons un très vaste programme, mais je crois que c'est une véritable bataille d'emmener les chefs d'entreprises vers l'international, même les plus petits. Il ne s'agit pas de les emmener et d'arriver à certaines confrontations. Vendre, c'est parfait, mais encore faut-il être (*inaudible**). C'est un point qu'il ne faut pas négliger. C'est le rôle des chambres de commerce d'emmener leurs partenaires le plus loin possible. Nous avons certes bien développé l'Europe centrale aujourd'hui. Il y a une mondialisation et il faut être présent un peu partout. Ce n'est pas facile. Nous aurons des cibles à choisir, mais avec l'ensemble des chambres du commerce, je ne suis pas inquiet, parce que chaque chambre a des responsabilités. Je crois que, sur ce point, il faudra encore aller plus loin.

Un autre point très important consiste à développer l'innovation. Il faut l'associer aussi à l'intelligence économique mais pour sa partie offensive. Nous commençons bien à maîtriser la partie défensive. La partie offensive associée à l'innovation est très importante. L'innovation se niche un peu partout. Je connais bien le tempérament des chefs d'entreprises. Ils sont jaloux de leur process, de tout ce qu'ils ont innové. Bien évidemment, on a un peu de mal à les faire communiquer, mais il y a une véritable richesse. C'est le rôle de la chambre de commerce, avec les initiatives financières que nous leur

apportons, et un suivi. Tout cela est très important. Nous avons aussi la chance d'avoir une très grande école d'ingénieurs : l'École des mines, bien connue dans le monde industriel. Selon moi, il faut faciliter les transferts de technologies, les collaborations et pourquoi pas les essaimages de jeunes chercheurs, créateurs d'entreprises technologiques. Tout le monde a parlé très longuement des TIC. Chaque territoire a repris les TIC. L'École des mines a de solides compétences. Il faut militer pour le très haut débit partout où c'est possible. C'est un élément incontournable. Le haut débit aujourd'hui fait partie de façon tout à fait naturelle de nos implantations.

J'aborde maintenant le programme de formation. Je suis aussi un partisan de la formation. A été implanté un centre de formation continue sur le territoire et ce n'est pas fini. Nous avons un autre programme très vaste dans toute la région. Dans les trois ans à venir, nous reviendrons aussi sur l'apprentissage. La région pourra nous aider dans ces implantations. Nous en avons une à faire à (*inaudible* *), une à Tourcoing, et puis celle dont je viens de vous parler. M. DELILLE le disait précédemment, il faut s'associer à ces formations. Nous partons du CAP jusqu'au BTS. La chambre de commerce de Douai a une école à double compétence de vente à l'international en partant de Bac + 2. Ces personnes ont déjà une formation initiale technique ou scientifique. Nous leur apportons l'expérience de la vente. Nous bouclons d'un côté l'international par nos chambres, et de l'autre côté, la préparation de ces jeunes cerveaux vers ces nouveaux métiers. C'est une réussite, parce que dans les six mois qui suivent leur diplôme, nous pouvons dire que 96 % d'entre eux trouvent un emploi. C'est fondamental. Tous ces jeunes, malheureusement, ne restent pas sur le Douaisis, parce que certains viennent de Bordeaux, de Marseille, etc. Il faudrait essayer d'être innovants pour les capter. Vous avez mis l'accent très fort sur l'attractivité. C'est une raison. Sur

le Douaisis, nous avons aussi la même problématique. Ce sont des points plus qu'importants.

Pour la réussite aussi de notre Douaisis, il faudra bien que l'on termine l'A 21, qui est une coupure en plein milieu et c'est fort dommage, parce que c'est une vitrine industrielle pour s'implanter à offrir à ces milliers de conducteurs, qui passent quotidiennement. Elle démarre très bien, mais il faut la continuer.

Un autre point me tient à cœur : c'est l'importation. Il s'agit d'un élément important au titre des chambres de commerce. Nous avons un grand projet de l'ensemble des chambres de commerce pour les ports fluviaux. Nous sommes obligés de réfléchir. Le canal Seine-Nord va arriver d'ici quelques années. Nous devons nous préparer avec le Delta 3, Marquion, et pourquoi pas le Douaisis. Je suis tout à fait d'accord pour travailler avec M. MAGNAVAL. Même si nous devons engager un projet de fusion de chambres de commerce avec Lille... mais l'inter-consularité est de rigueur. Actuellement, nous appelons cela Artois 4*, mais je ne serais pas étonné qu'on l'appelle Artois 5 ou Artois 6. Selon moi, il faut se concentrer sur certains bassins. Il y a un point très fort.

Je ne vais pas rappeler tous les points, qui ont été donnés. Il est important de travailler ensemble avec les différentes communautés, parce qu'il faudra des soutiens. Le Douaisis souffre terriblement. Il y a une véritable volonté commune d'essayer d'embrayer la machine. Je vous remercie.

M. le PRESIDENT.- Merci beaucoup. Je vous propose d'ouvrir nos débats. Je vais vous donner la parole.

Je retire de ces premières interventions et de la tonalité générale que nous sommes d'accord sur le fond, la méthode et la volonté d'exprimer les stratégies économiques de chaque territoire et de faire en sorte qu'il puisse porter ses stratégies. J'aimerais beaucoup être membre de la direction

économique de la région pour assumer les trois semaines qui viennent, c'est-à-dire les semaines durant lesquelles vont se finaliser les accords précis, opérationnels, entre nous tous (la région, le département, les intercommunalités, les consulaires), puisque nous avons une vision très forte et commune et nous avons la volonté de construire cette stratégie pluriannuelle. Nous pourrions en célébrer le début le 25 octobre dans cette plénière du SRDE, au cours de laquelle chaque territoire pourrait exprimer sa politique.

Pour y parvenir, il nous reste un peu de travail. À partir des grandes options économiques, il faut le décliner en plan opérationnel court, moyen et long termes. Admettons que ce soit la période 2007-2012, avec des stratégies précises pour chacune de ces étapes. La deuxième étape est, et je m'y engage pour la région, de mettre tout sur la table. Séparément, nous faisons beaucoup. Globalement, nous faisons beaucoup et intelligemment sur la question de l'économie et de l'emploi dans nos territoires. Quand on prend la peine de regarder ou de consolider les forces d'une région, lorsque chaque partenaire garde – je vous le confirme et je le voudrais pour la région – la plénitude absolue de ses droits et de sa capacité à promouvoir et à gérer ses politiques, et naturellement sa capacité délibérative, aussi bien pour les consulaires que pour les différentes collectivités, quand on met sur la table la réalité des chiffres, cela impressionne. Je faisais partie de ceux qui disent que la région sur nombre de sujets a encore des marges de manœuvre très importantes devant elle. L'une est l'international. Je ne reprends pas ce qui a été dit par les deux présidents. Je suis d'accord là-dessus. Savez-vous que l'on dépense 19 millions d'euros sur l'international ? Pour les personnes de ma génération, faites la conversion en francs pour avoir la bonne dimension de ce que cela représente. Ma question est : est-ce que nous en avons pour notre argent au regard des diagnostics qui ont été portés ? Oui et non. Oui, parce

que le commerce extérieur est tiré par le haut dans la région. Non, parce qu'il est tiré par la région, mais il cache la forêt des PME et PMI qui sont analphabètes à l'intérieur. Nous avons là un challenge majeur. Le fait de se regrouper et d'afficher très clairement des ambitions communes est incontestablement une manière de poser le problème de manière différente. Nous pourrions prendre ainsi de multiples exemples. La recherche et le développement sont les grands absents de l'économie de notre région. Nous avons tous été très forts dans l'appui aux pôles de compétitivité – nous en avons six – et aux pôles d'excellence – dans le schéma régional on en a ajouté 16. Nous avons le sentiment d'avoir du retard. Je me dois de vous dire qu'on met 12 millions d'euros par an sur cette question. Nous avons le droit de nous poser la question sur ce qui est fait avec ces 12 millions d'euros et ce que représente leur opérationnalité avant d'en ajouter un, deux ou trois. J'ai le sentiment que, grâce à la volonté collective, nous pouvons agir ensemble de manière beaucoup plus synergique et donc plus puissante à deux conditions. Après avoir arrêté la gouvernance du schéma régional au niveau régional, une conférence annuelle et une conférence permanente qui se réunit trois, quatre ou cinq fois par an et qui réunit les 120 décideurs économiques de la région dans la transparence la plus absolue, je vous propose que s'organise sur chaque territoire une gouvernance du schéma régional de développement économique. Cela signifie qu'il faudra supprimer certaines gouvernances de la région en particulier, qui aujourd'hui existent, pour les fondre dans une gouvernance, qui est celle que l'on reconnaît sur les territoires pour éviter qu'il y ait de multiples modes d'ingénierie un peu partout et avec lesquels on se perdrait. Si nous sommes parvenus à remplir nos objectifs, un plan d'action pluriannuel et mieux un plan d'action en indication et en volume de ce que peut être la capacité financière des uns et des autres par rapport à chacune de ces actions, si nous avons en main une sorte de compte d'exploitation

pluriannuel du SRDE territorial et multifinanceur, il faut mettre dans cette gouvernance une conférence de financeurs pour qu'on se parle en termes d'exploitation de ce qui va se passer sur le territoire. Je vous le propose de cette manière.

Il y a dans vos interventions plusieurs pôles d'excellence retenus dans le SRDE. Je pense à la logistique et aux éco-entreprises. La région demande à savoir comment vous vous organisez sur le territoire concernant ces pôles d'excellence. Qui en est le pilote ? Qui en sont les références ? Tout simplement, parce que vous avez accepté d'être leader régional. Ma demande en tant que vice-président régional est de savoir quelle est votre organisation sur ces pôles d'excellence pour faire vivre l'intérêt régional et, dans l'intérêt régional, il y a de la nation et aussi de l'international.

Ces petites synthèses rapides peuvent aussi vous faire réagir, si vous avez des désaccords. Nous sommes dans une réunion de travail. Nous devons tout nous dire puisque nous élaborons nos documents pour le 25 octobre. Je donne la parole à qui la souhaite.

INTERVENANT.– Je suis le maire de (*inaudible* *).

Je voudrais commencer par quelques oublis que j'ai notés pendant la présentation de la fiche. Je ne sais pas si c'est une question de pudeur, mais parmi les licencieurs qui sont nommés, il y en a un qui manque, c'est l'État avec son ministre de l'Intérieur sur le dossier très symbolique de l'Imprimerie nationale et je pense qu'il ne faut pas l'oublier.

Un deuxième oubli est transversal, à mon avis, à tout le bassin minier. Je ne sais pas si c'est parce que cela n'entre pas dans le cadre de notre travail, mais c'est quand même le devenir des SSM. Cette question du pôle santé représente 5 000 emplois dans le bassin minier. Le décret vient de paraître sur la fusion en une seule entité des SSM. Sur le bassin minier, quand on parle de pôle d'excellence, il faut se souvenir que les SSM aujourd'hui ont

un véritable pôle d'excellence en matière de traitement de la gérontologie. C'est un secteur d'avenir. Des filières de formation sont à mettre en place. Il ne faut surtout pas le négliger, quand on parle du bassin minier.

Un troisième dossier n'est pas mentionné. Il s'agit de l'espace biotique. On a beaucoup parlé des terres polluées sur notre territoire. Une association a été créée. Elle regroupe des intercommunalités, la région et des universités. Nous étions partis sur la création de l'espace biotique dans le cadre du comité de pilotage, qui s'était créé pour construire le lendemain de Metaleurop. J'avoue que je suis assez inquiet aujourd'hui de la perspective de cet espace. Nous avons une chance – M. DELILLE a parlé tout à l'heure d'une technopole environnementale – peut-être de créer ce qui peut devenir une véritable filière de dépollution, qui serait un facteur de rayonnement pour notre arrondissement. Il ne faut pas l'oublier, s'y attacher et y mettre des moyens pour que cela puisse fonctionner et se développer. Je ne sais pas si c'est dans l'attractivité qu'il faut installer cela. Il faut travailler aussi sur un autre chantier, qui est celui de la façade autoroutière de l'investisseur. Il vient par le TGV et par l'autoroute. Je pense que l'urbanisme qui s'est développé jusqu'à présent de manière un peu décousue en façade autoroutière de l'A 1 mériterait un vrai travail. Il faut que nous arrivions demain à offrir une autre image. L'A 1 est très importante pour nous.

Sur l'insertion et l'emploi, plus de 58 % des jeunes dans le Douaisis ont le niveau CAP BEP. C'est un vrai problème. Je voudrais parler de mes difficultés, et elles sont avec l'État, notamment des frontières administratives. Il y a cinq ans déjà, j'avais interpellé le préfet de région, quand il était question de la création de Delta 3 en disant qu'il fallait travailler très en amont sur les filières de formation, que des milliers d'emplois allaient être créés. Cela a été un échec complet. Des tentatives de réunions ont eu lieu sur les préfectures de Lens, etc. Peut-être que cela a été fait sur le

versant Pas-de-Calais, mais je suis de l'autre côté de la frontière. Je m'entends très bien avec mes voisins. Franchement les frontières administratives sont très pesantes. Dès que l'on passe d'une préfecture à une autre, cela devient très difficile. En matière de filière de formation, il y a peut-être des choses à faire. J'ai un lycée professionnel sur ma commune par exemple et j'aurais aimé peut-être faire des choses et peut-être qu'il n'est pas trop tard.

Il ne faut pas oublier un autre aspect, qui concerne les handicaps de notre population en dehors de ce déficit de formation. Il s'agit de la difficulté de mobilité : 15 % des personnes utilisent la marche à pied et le vélo sur le plan national, c'est 36 % dans le bassin minier, voire 40 % dans certaines zones. La mobilité constitue un vrai handicap pour s'insérer dans le travail.

Je terminerai sur les aides. J'aimerais qu'on rétablisse un peu de morale. Il est vrai qu'on parle beaucoup de responsabilité et de faire payer la note aux délinquants dans les quartiers. Il y a aussi des délinquants chez les chefs d'entreprises. Nous en avons un fameux ici avec M. RICH* et Glencore* sur notre territoire. Nous l'avons vu dans le document tout à l'heure. Je pense que, d'une façon générale, il faut renforcer le dispositif de contrôle en matière d'aide économique. Sur le dossier Metaleurop, ce serait l'honneur de notre territoire de faire payer la note à M. RICH. J'avais fait une proposition au Premier ministre, à l'époque M. RAFFARIN, de taxations à l'importation puisqu'aujourd'hui Metaleurop continue à produire dans le monde et importe chez nous. Il m'avait dit que c'était intéressant et qu'il se mettait au travail. Je n'ai pas de réponse depuis. Les fiscalistes m'ont expliqué que c'était une piste difficile, parce qu'une taxe ou un impôt ne pouvait pas être personnalisé. En revanche, il existe peut-être une autre solution. Les salariés de Metaleurop qui ont été licenciés, quand ils ne peuvent plus payer leur traite de logement, on saisit leurs biens. Je pense que Glencore a une dette aujourd'hui par rapport à

notre territoire. Le pouvoir public doit prendre la mesure de la chose et doit faire payer la dette à M. RICH. Je propose que l'on mette à l'étude la possibilité de saisir à la frontière les biens importés par Metaleurop pour se faire payer et se faire rembourser la note qui, jusqu'à présent, a été uniquement payée avec les fonds publics. Merci.

M. VENDEVILLE.– Nous sommes des voisins et nous avons les mêmes problèmes. Je suis un peu déçu de l'économie au niveau de la région.

Je suis le maire du territoire le plus touché par Metaleurop Nord. 830 salariés, 400 intérimaires, 200 entreprises de sous-traitants en difficulté. Metaleurop faisait vivre à peu près 100 000 personnes. Actuellement, les sites Metaleurop, surtout le territoire privé, sont sur le territoire de Courcelles, c'est-à-dire 441 maisons qui sont toujours sous l'action judiciaire. Les taux de chômage s'élèvent à 40 % pour les 18-25, 30 % pour les 25-50 et 3 % au-delà de 50. Actuellement il nous reste encore plus de 286 personnes connues, parce que les intérimaires ne sont pas connus, qui n'ont pas retrouvé d'emploi sur le site depuis l'arrêt de Metaleurop. Douai était le deuxième secteur le plus touché de Metaleurop.

Un point m'a inquiété énormément. On a du plomb dans la tête. Quand l'usine s'est arrêtée, j'ai mis en place avec le directeur général, M. THOMAS, et le directeur général des relations humaines de Metaleurop S.A., un cartel, qui regroupait des personnes qui avaient conduit des entreprises, des Polytechniciens. Nous avons eu l'idée de mettre en place en proximité de l'usine de Metaleurop des usines d'éthanol. Nous sommes venus vous voir plusieurs fois, Monsieur de SAINTIGNON. Je n'ai jamais eu l'occasion de vous voir. J'étais avec des personnes venant de Paris, des techniciens, qui eux avaient la charge de vous transmettre ce qui avait été dit. Nous ne vous avons jamais eu et nous n'avons jamais eu de réponse de votre part. Ce qui est inquiétant actuellement est que nous avons 119 hectares de terres

polluées. Ce qui, avec mon collègue voisin, représente 589 hectares de terres polluées. Vendredi dans cette salle, l'État va arrêter les cautions données aux agriculteurs pour les produits, qui ne sont plus commercialisés au niveau des animaux et de l'être humain.

Nous nous sommes battus pendant deux ans et demi pour les usines d'éthanol. Tout le monde était d'accord. Les gens vont manger du sucre. Avec l'obligation de l'Europe d'ouvrir le marché du sucre, la canne à sucre va arriver à très grande vitesse. Notre objectif était de faire travailler encore nos agriculteurs dans les terres polluées et de produire de la graine* et de faire de l'éthanol. Nous n'avons jamais rien compris. Personne n'a bougé. À un certain moment, on nous a fait miroiter d'aller voir le ministère en disant que nous avons des problèmes et qu'il fallait créer quelque chose dans le secteur. On nous a dit : « Ne vous inquiétez pas, vous allez l'avoir. » Notre Premier ministre, M. RAFFARIN, a renvoyé tous les projets dans le Sud, en disant qu'il avait donné tous les projets à ceux qui avaient voté pour la Constitution européenne. Comme nous n'avons pas voté, nous ne l'avons pas eu. Nous sommes retournés voir le ministère en disant : « Vous vous plaignez qu'il n'y a plus d'eau dans le Sud et vous allez donner des projets d'éthanol avec du maïs. Il y a quelque chose qui ne fonctionne pas. » Malheureusement, quand j'ai rencontré l'État, on m'a dit : « Vous voulez faire un projet, mais vos collègues ne sont pas d'accord. » Ce projet est parti à Dunkerque. Je suis un peu inquiet. Nous avons repris notre bâton de pèlerin. Nous sommes revenus vous voir il y a trois ou quatre mois pour faire de l'éthanol avec des déchets. Depuis le temps, nous n'avons eu encore aucune réponse.

Nous parlons d'économie durable et aussi d'aider nos agriculteurs, puisqu'il y avait 650 emplois à la clef. Il y avait trois à quatre postes non-stop dans cette usine. Tout ce que j'ai entendu aujourd'hui m'inquiète beaucoup. Peut-être que c'était une usine à gaz, mais cela n'a pas été prouvé, puisque le

projet est parti. Tout le projet était bouclé et financé. Tout le monde était d'accord. Nous avons fait 250 réunions en direct. C'est quand même dommage que ce ne soit pas resté dans notre secteur.

Je vais vous dire aussi qu'il existe des boîtes à idée. Il faudrait créer un site, où l'on met les idées de certaines personnes et qu'on puisse les aider à créer leur système. Merci.

M. le PRESIDENT.- Merci beaucoup pour votre intervention.

Je suis absolument navré que nous ne nous soyons pas rencontrés. Ce n'est pas du tout, de mon fait, une volonté, mais simplement il n'y a pas forcément ni l'opportunité ni le temps au moment où cela se présente. Ce que vous dites n'est pas vrai. Je préfère vous le dire avec la même franchise. Je suis le vice-président, qui a pris toutes les délibérations illégales de Metaleurop, y compris pour soutenir les sous-traitants, qui maintiennent l'emploi dans des conditions économiquement scandaleuses. Pourtant j'ai fait voter la délibération. Je suis celui qui a porté plainte contre Metaleurop pour récupérer les fonds. J'ai fait partie de ceux qui ont soutenu votre projet avec M. PERCHERON et c'est l'État qui s'y est opposé. Je ne vous ai pas vu.

M. VENDEVILLE.- Nous ne l'avons jamais su.

M. le PRESIDENT.- C'est le travail que j'ai fait. Les services vous ont rencontrés. Vous avez travaillé. Je crois que c'est une très bonne chose. Simplement votre intervention me montre que j'ai eu tort de ne pas vous voir, non pas à cause de la critique, elle me paraît légitime au vu de la situation dans laquelle est votre commune. Ce qui a été vécu sur Metaleurop justifie non seulement amplement ce que vous dites, mais justifierait que vous le disiez avec encore plus de force. Je ne suis pas choqué. Je dis simplement que je ne crois pas que la vie politique soit simplement de rencontrer l'élu et de faire un tour de piste. C'est d'abord de trouver une solution. Quand je me suis

engueulé avec le président DELILLE il y a deux jours. Je lui ai dit : « Je viens jeudi. Il y aura les techniciens autour de moi. Vous poserez la question et ils répondront. » Nous avons réglé le problème. C'est ma manière de faire les choses. Je considère que, quand le maire veut une rencontre par rapport à des projets de cette nature, je suis plus confiant lorsqu'il est avec les services de la région qu'avec moi. Ne serait-ce que, parce que je n'ai pas la capacité ou l'instruction et que ces sujets sont trop importants pour qu'on ne les prenne pas en considération en temps réel. Sur les questions auxquelles vous êtes très attaché, nous pouvons aller plus loin. Il faut sûrement que nous ayons une réunion de travail pour en parler plus en détail, entre nous et tranquillement. Je ne suis pas choqué par votre intervention. Sur Metaleurop, comme d'ailleurs sur un certain nombre de sujets, je ne suis pas le seul, nous sommes quelques élus à avoir pris des responsabilités, qui sont au-delà du raisonnable, si nous devons être dans l'ordre financier économique. Je pense que c'est bien dans la mesure où c'est un traumatisme très fort qui justifie amplement cela.

Pouvons-nous aller plus loin ? Par exemple, je crois savoir que vous avez un projet éthanol sur les déchets pour faire passer au-delà des quotas. L'État a affirmé sa position au nom des quotas. M. PERCHERON et moi-même sommes d'accord pour accompagner ce projet. De même, vous avez déposé un projet d'écomusée sur l'histoire de Metaleurop, si je suis bien informé par les collaborateurs, qui sont en relation avec vous. Nous en avons parlé avec M. PERCHERON et il n'est pas forcément contre. Ce n'est pas parce qu'on ne se voit pas, même si je le regrette Monsieur le Maire, que pour autant on ne le fait pas. Je travaille sans arrêt avec les équipes économiques de la région. Je suis avec elles en temps réel sur ces questions. La question de Metaleurop nous a préoccupés tout au long de ces dernières années. Nous ne sommes pas sortis d'affaire. C'est la raison pour laquelle, il y a deux jours, j'ai

expliqué dans le détail, ce qu'était la convention que je fais voter à la commission permanente lundi prochain pour SITA sur la réindustrialisation du site. C'est 900 000 euros sur une ligne du projet. Je le fais voter avec beaucoup d'enthousiasme, parce qu'il est porteur d'une série de points positifs.

Monsieur le Maire, je suis complètement d'accord avec votre intervention, avec votre colère et vos angoisses et la manière dont vous les exprimez. Je ne suis pas choqué. Je voulais vous dire qu'il y a des équipes et que je travaille avec elles. Rencontrer un technicien ne constitue pas une voie de garage, mais au contraire aller vers l'efficacité. En même temps, j'ai bien compris le message et je vous proposerai de venir vous voir pour qu'on débattenne ensemble plus à fond sur l'ensemble des enjeux du territoire.

M. MAILLARD.– M. MAILLARD, je représente la CFDT et je suis président de la (*inaudible**) du Pas-de-Calais.

J'ai trois préoccupations par rapport au schéma. D'abord on se félicite de la façon dont a été élaboré le schéma. C'est la première fois que nous voyons une telle mise en œuvre pour la création d'un schéma et tout le monde peut s'en féliciter, car tout le monde en a été partie prenante.

Nous ne pouvons pas imaginer un développement économique sans un développement social. L'excellence économique va de pair avec l'excellence sociale. Nous sommes sur un territoire actuellement où il y a un conflit relativement dur, qui montre qu'on ne peut pas véritablement travailler sur un développement économique, si ensuite il n'y a pas de dialogue social. Quand je parle d'exigence sociale, ce n'est pas simplement les salaires, mais aussi les conditions de travail et surtout le dialogue social. Le dialogue social est un des vecteurs du développement économique des entreprises. Les chefs d'entreprises, qui sont ici présents, ne me démentiront pas en la matière. C'était la première préoccupation.

La deuxième porte sur la formation et évidemment la formation en alternance. Dans tous les bassins, il existe un important déficit en formation. L'une des solutions est la formation en alternance. Le contrat de professionnalisation, qui a été mis en place, n'a que très peu d'échos. L'une des causes est l'accueil des stagiaires en entreprise. En effet, on s'aperçoit qu'un certain nombre de volontaires pour ces contrats, aussi bien jeunes et adultes, ne trouvent pas d'entreprise accueillante, surtout parmi les grandes. Les petites ont toujours fait un effort. C'est aussi une des solutions au problème de la reprise des entreprises. Nous en sommes convaincus. Il y a un gros effort à faire.

L'autre élément sur la formation est de dire qu'on ne peut pas dissocier le schéma régional de développement économique du schéma régional des formations. La préoccupation est de voir comment on pourrait faire cette déclinaison par bassin d'emplois. Nous pouvons décider d'un certain nombre de grandes lignes ou de remarques au niveau régional, mais au niveau économique, il nous paraîtrait important localement de pouvoir discuter des formations et de l'économie. Actuellement, nous sommes dans une région où le taux de chômage est important. Paradoxalement, quand on rencontre des chefs d'entreprises, ils ont des difficultés pour rencontrer. Une liaison ne se fait pas. Cela peut très bien se faire localement. La conférence des financeurs locale peut aussi être une des réponses à cette question. Il y a une cohérence à avoir au niveau local sur l'économie et la formation. Il faut trouver un lieu où l'on puisse faire rencontrer à la fois les décideurs, les chefs d'entreprises et les personnes qui gèrent la formation. Ce lieu n'existe pas localement.

Le troisième et dernier point, sur lequel je voudrais intervenir, c'est l'insertion. Nous avons de grandes difficultés – et tous les organismes d'insertion le diront – à construire un lien entre le monde économique et le monde de l'insertion. Le monde de l'insertion fait en sorte qu'un certain

nombre de personnes puissent évoluer et soient en mesure d'atteindre la capacité d'être intégrées dans le monde économique. Nous avons très peu de liens et de débouchés.

J'ajouterai une petite correction à votre document. Vous faites allusion à PRIM, la Plate-forme régionale d'information sur les métiers. Ce ne sont pas les pouvoirs publics qui l'ont mis en place. Ce sont les partenaires sociaux avec l'aide de la région.

M. le PRESIDENT.- Je vous remercie. Je suis en accord avec les trois questions que vous avez évoquées. Notamment sur la deuxième question qui me paraît déterminante. J'en ai parlé avec Mme LIENEMANN il y a quelques jours. J'étais sur cette phase de monter en puissance l'action régionale sur le schéma régional. Elle-même est en pleine puissance sur les questions liées au schéma régional des formations. Elle est complètement d'accord avec moi. Ensemble, il faudrait que nous puissions décliner sur les territoires un vrai lien entre la formation et le développement économique. C'est très important. Le fait que vous le disiez n'est pas indépendant des mandats que vous avez dans le cadre des Assedic. Nous sommes encore plus préoccupés par cette question, quand on regarde ce qu'il en est de la coordination des financeurs de la formation des demandeurs d'emploi. Important sujet s'il en est après la décentralisation 2002-2004 et l'accord UNEDIC. On voit bien qu'il faut de la coordination pour que l'on retrouve de l'opérationnalité notamment en direction des plus fragiles. Je pense à la formation des bénéficiaires du RMI, qui implique une sorte de triangularité avec le conseil général. Je suis en accord avec vous. Quant au combat pour l'insertion, il faut le poursuivre, parce que selon moi, c'est le vecteur pour que les personnes les plus fragiles puissent accéder à l'emploi. Peut-être plus encore parce que l'insertion par l'économie peut être, d'ailleurs comme l'ensemble du champ d'économie sociale et solidaire, un très beau vecteur de

progrès pour l'entreprise. J'ai presque toute ma vie dirigé des entreprises. Je sais bien l'influence que peuvent avoir les concepts, les postures de l'insertion par l'économie ou de l'économie sociale et solidaire. Ils montrent sur bon nombre de sujets, y compris en termes de production, des comportements qui à la fois sont compétitifs, productifs, mais ils font aussi de la place de l'homme à la place centrale, comme d'ailleurs nous l'avons mis dans le SRDE.

M. HARDELIN. – Directeur du développement de la communopole de Lens-Liévin. Je présente les excuses de M. VANCAILLE et de M. HYEL, respectivement président et vice-président du développement économique, les remerciements bien entendu de l'ensemble de la communopole au conseil régional pour cette initiative, dont nous nous réjouissons tous.

Vous avez évoqué tout à l'heure, Monsieur le Président, l'action du président PERCHERON auprès des territoires. Il est vrai que nous avons, depuis de nombreuses années, au niveau des communautés d'agglomérations, cette expérience de partenariat. Aujourd'hui, le fait que le développement économique aborde aussi cette démarche est pour nous important. Au travers de cela, nous souhaitons souligner le rôle des communautés d'agglomérations. Elles sont devenues depuis quelques années aménageuses de l'espace. Elles travaillent au quotidien sur la mobilisation de moyens financiers, qui vont contribuer au développement des entreprises. Elles sont également investisseuses sur leur propre territoire (entreprises, pépinières, etc.).

L'enjeu de ce schéma régional de développement économique est véritablement important. Vous avez indiqué tout à l'heure la date du 25 octobre. Je voudrais insister sur cette date. Pour nous, c'est une étape, qu'il convient de bien préparer et en étroite concertation. Je voudrais souligner ce point. Il est important que les phases – et vous l'avez évoqué d'ailleurs en introduction – de décision, de débat au sein des communautés

d'agglomérations soient également respectées. Vous comprenez bien que d'ici le 25 octobre, des échanges vont devoir se mettre en place et se poursuivre au-delà du 25 octobre. Sur la gouvernance, les communautés d'agglomérations vont jouer pleinement leur rôle et seront à vos côtés sur ce point.

Vous avez évoqué également les bassins d'emplois et les différents territoires. Ces territoires sont encore aujourd'hui en concurrence, même si nous sommes rassemblés aujourd'hui sur des pôles d'excellence. Ces territoires ont aussi une définition très mouvante. Aujourd'hui on parle de l'arc sud. Le bassin de l'emploi est peut-être aussi un vaste bassin d'emplois avec la métropole lilloise. En 1999, ce sont les derniers chiffres fiables, sur le seul arrondissement de Lens nous avons 50 000 navetteurs quotidiens : 30 000 qui sortent et 20 000 qui y entrent, provenant des agglomérations voisines, y compris lilloise. Le problème de la mobilité est une question essentielle, qu'il ne faut pas négliger dans ce schéma régional de développement économique. Il a également une incidence sur toutes les actions de formation, que nous venons d'évoquer, à la fois la formation des jeunes, les politiques d'insertion par l'économie, la formation tout au long de la vie professionnelle, mais aussi nos jeunes diplômés qui quittent notre territoire définitivement après leur formation.

J'avais également une question pour un absent qui est l'État. Quel sera le rôle de l'État dans ce schéma, dans son application surtout ? Nous avons beaucoup d'interrogations sur le contrat de plan de la région. Il est clair que l'échéance du 25 octobre nous apportera peut-être quelques précisions, mais nous sommes dans une phase d'interrogation. Les pôles de compétitivité ont été mis en place, mais ce n'est pas la seule politique de l'État. Une négociation importante est à conduire et nous serons du côté du conseil régional dans cette démarche de mise en œuvre du CPER.

M. le PRESIDENT.- L'État doit garder toute sa place dans le mécanisme. J'ai eu l'occasion d'en discuter il y a peu de temps avec le SGAR et nous sommes d'accord sur cette posture. L'État est le garant de l'intérêt général sur nombre de sujets, qui sont soit en ligne directe avec l'économie soit périphériques à l'économie. Ne serait-ce que sur la question sur le nécessaire lien entre la formation et l'économie au travers des partenariats région, État et partenaires sociaux au titre notamment des Assedic. L'État a un rôle déterminant à jouer. Je suis vraiment partisan de cela. Les éléments continueront à se débattre avec lui et à ce niveau en espérant qu'il prendra toutes ses responsabilités, dans la mesure où il est vrai que, pendant qu'on travaillait tous ensemble à la construction du schéma économique, les caisses se sont un peu vidées. Il n'y a plus grand-chose à décentraliser en moyens financiers. Je pense que la méthode est plus importante que l'argent en l'occurrence. Notre manière de travailler ensemble est plus importante que les millions d'euros. En tous les cas, s'il y avait les millions d'euros et pas la méthode, je pense que cela ne marcherait pas. On va s'en satisfaire.

Le 25 octobre n'est pas un point d'aboutissement où la messe est dite. Ce n'est pas une réunion pour figer les choses. Il n'y a pas tout ce qu'on a mis pour le 25 et après il n'y a plus rien. J'ai parlé de déclinaisons opérationnelles, c'est pour donner du sens. Il n'y a pas de difficulté à mettre tout le monde d'accord sur : il faut investir dans la recherche, il faut poursuivre la création d'entreprises ou les mécanismes d'innovation, il faut favoriser le retour de l'industrie ou accentuer le poids de l'industrie dans notre région. Au-delà de ces mots, comment cela se décline-t-il dans les territoires ? Nous devons en parler. Quant au volume, il faut s'en donner une idée, mais c'est une idée globale. Sommes-nous d'accord pour le faire ensemble ? Je suis provisoirement pilote au titre de la région des questions économiques dans la décentralisation. Je vous propose de mettre sur la table toutes les cartes de la

région pour que, avec vos cartes, nous regardions comment chacun, dans sa spécificité et dans sa liberté de décision, prend part à la réalisation de grandes ambitions sur les territoires. Je crois à l'effet synergique des moyens de financement, dès lors que nous sommes capables de définir une programmation intelligente, structurée, non démagogue, qui réponde aux fondamentaux des besoins de nos territoires. Le 25 n'est pas un point d'aboutissement, mais un point de repère très important. Si je devais définir la politique de la région, c'est la somme des ensembles différenciés des territoires. Encore faut-il que chaque territoire ait défini sa politique et que nous l'ayons fait ensemble avec une vraie volonté d'agir. S'il faut venir avec ce dossier à la région et proposer un grand débat régional – et c'est pourquoi je faisais allusion à la politique de la ville tout à l'heure – et avoir le courage de dire : « L'économie de notre région, c'est 100 millions d'euros de plus. » Je n'ai pas de souci pour aller dans cette direction. J'ai un souci en revanche d'y aller sur des a priori. Quelle politique construisons-nous ensemble, comme étant la seule des politiques des territoires avec une série de fonctions transversales ? Nous retrouvons ces fonctions dans les fonctions sur la stratégie dans la recherche, sur la création de l'industrie ou de l'entreprise, alors même que nous avons les meilleurs chercheurs dans notre région et que la plupart des recherches s'investissent ailleurs. Il faut bien que nous raisonnions sur ces questions.

Nous avons prévu d'emmener la barque jusqu'à midi. Nous arrivons à peu près au terme de cette discussion.

M. MELLICK.– Je partage totalement vos propos : la méthode, la transparence, un grand projet pour la région avec des points forts, sur lesquels l'économie régionale pourra s'appuyer. Il faut qu'il y ait des actions de complémentarité. Quand il est question de technopole environnementale, peut-être y a-t-il dans la région des éléments, je pense à Dunkerque, peut-

être ici dans le Douaisis ou dans le Béthunois, de façon à ce qu'il y ait sous votre autorité, à la fois la transparence, le dialogue, la discussion et à un moment donné la décision ? L'autorité, qui peut organiser le territoire dans le domaine économique, c'est vous, Monsieur le Président. Chacun le sait. Par rapport aux bassins miniers de l'Allemagne, de la Ruhr, il n'y a jamais eu une vraie autorité sur un territoire important.

Sur l'ensemble de l'arrondissement, M. MOREAU au titre d'Artois Com et M. DELCROIX au titre du SIZIAF se sont exprimés. Je voudrais insister sur le pôle pluvial. J'entendais que Douai comptait mettre en place le sien. Il y a là un travail à faire sous l'égide de la chambre de commerce de Béthune. Il faut l'organiser avec les autres pouvoirs publics de la région du Nord-Pas-de-Calais.

Je veux insister sur un pôle de compétence génie urbain avec l'université concernant les énergies renouvelables. Nous avons l'intelligence, nous avons la matière, nous pouvons aussi bien travailler. Je voulais insister sur ces axes, en tant que président du SCOT de l'arrondissement de Béthune.

M. le PRÉSIDENT.- Merci beaucoup. Monsieur le Président, vous vouliez dire un mot ?

M. STIEVENARD.- Tout à l'heure, Monsieur le Président, vous parliez de l'international. Il est vrai que nous avons eu un problème de chiffres. D'un autre côté, nous-même, dans la chambre de commerce, nous mettons aussi sur nos propres ressources beaucoup d'éléments. Je suis intimement convaincu que c'est un élément indispensable pour la région à travailler davantage. Bien entendu nous pouvons avoir des réserves, mais si nous n'avions rien fait, nous, les chambres de commerce où en serions-nous ? Je pense qu'il y a un véritable vecteur de travail. Cela implique beaucoup de patience pour entraîner ces chefs d'entreprises vers la réussite. C'est un véritable travail de terrain. Les chambres de commerce ont une parfaite

connaissance des chefs d'entreprises, de leur force, de leurs petits défauts en essayant de les corriger, mais la finalité consiste à donner une expansion beaucoup plus forte.

M. le PRESIDENT.- Merci. Une dernière intervention.

INTERVENANTE.- Chargée du développement à la communauté Artois-Flandres. Je voudrais revenir sur le développement du secteur (*inaudible**).

En ce qui concerne les enjeux, je soutiens M. MELLICK en ce qui concerne la voie d'eau, puisque plusieurs projets sont en cours à la fois au plan développement économique, mais aussi au plan du développement touristique avec le port de Béthune, la zone industrielle de Guarbecque et également la gare d'eau de Guarbecque qui pourrait devenir un pôle touristique.

Un enjeu me paraît également absent. Il s'agit du développement du tourisme sur le territoire du Béthunois. Cet enjeu avait été repéré sur d'autres territoires. Il est également très présent sur le Béthunois avec une volonté très forte des secteurs ruraux, qui s'organisent avec la création d'un office de tourisme depuis le début de l'année sur le pays (*inaudible**), mais aussi bien entendu avec les communautés de Nœud et Artois Com. Enfin, la communauté Artois-Flandres est inscrite dans le pôle d'excellence MAUD (Matériaux à usage domestique). Dans les enjeux repérés, vous avez bien évoqué les pôles d'excellence de plasturgie et BTP. Comment le conseil régional pourrait-il soutenir dans son schéma les pôles d'excellence rurale pour les territoires ruraux ? Il faut savoir que la communauté Artois-Flandres avec Artois dans le cadre du pays a été labellisée sur un pôle dédié au tourisme et va déposer un prochain dossier sur un pôle lié au développement des filières « recyclage » dans les prochains jours.

M. le PRESIDENT.- Nous enregistrons ce qui est dit.

S'agissant de la dernière question, nous avons voulu compléter dans le schéma régional de développement économique la stratégie des pôles de compétitivité par une stratégie des pôles d'excellence. Ce n'est pas tout à fait la même chose et c'est en même temps la même chose. Ce n'est pas tout à fait la même chose, dans la mesure où les pôles de compétitivité sont structurés par la loi dans une organisation extrêmement précise avec une gouvernance, qui a été déterminée d'ailleurs – je n'ai pas de critique là-dessus. Cela fait simplement partie des règles du jeu. Dans les pôles d'excellence, nous sommes plus souples, c'est la raison pour laquelle nous avons défini dans le schéma régional des priorités en termes de pôle d'excellence avec le souci que les territoires qui tirent les pôles d'excellence les tirent pour l'ensemble de la région. Nous raisonnons le tourisme béthunois en tant que tel, mais nous le raisonnons avec le souci de tirer l'ensemble du tourisme régional. Telle est la stratégie qui est proposée dans l'organisation. Cela satisfait votre demande. Nous aurons concrètement des débats et en même temps en tenant compte des challenges que nous nous donnons.

Le 25 octobre ne définit pas tout. J'ai souhaité que ce soit le 25 octobre, parce que c'est dans un mois. Un mois correspond à 30 jours, avec les nuits, cela fait 60 jours. C'est largement suffisant pour se mettre d'accord sur un objectif à tous les territoires.

Nous avons une vision. Ma vision en tant que vice-président économique est que, ayant le mandat de négociation avec le préfet, des conditions de la décentralisation, ayant le mandat de la région pour discuter de contrats de projets, l'ancien contrat de plan, je préfère le faire fort de vos territoires que tout seul. Le fait de dire des choses à partir des 14 territoires de la région, comme étant la force économique de notre région, cela donne évidemment beaucoup plus de puissance pour aller discuter avec nos partenaires français et européens de nos futurs contrats de projets. Il y a un

peu d'opportunisme dans le choix de cette date. Je fais partie de ceux qui pensent qu'il est très difficile de prendre un train une fois qu'il a quitté la gare. Nous sommes avant car nous avons mis toute une série de principes de départ, mais je voudrais alimenter ces principes de la réalité des territoires. C'est ce que nous faisons. Merci. Je vous cède la parole.

M. DALONGEVILLE.– Merci, Monsieur le Président. Si nous voulons préparer activement l'échéance du 25, nous allons nous en tenir aux horaires que nous nous étions fixés. Cela permettra de préparer la prochaine échéance. J'ai été très heureux de vous accueillir au nom de M. FACON, que je vous demande de bien vouloir excuser une nouvelle fois, et au nom des élus des 14 communes de l'agglomération d'Hénin-Carvin. Chacun apprécie et continue d'apprécier cette démarche de consultation et de concertation des acteurs locaux. Nous avons besoin, pour définir ce grand projet de la région au titre du développement économique, de bien comprendre et de bien entendre les difficultés, mais aussi les attentes, les espoirs, les avis des différents territoires et c'est ce que vous faites à travers cette action sur le terrain. Nous la partageons, soyez-en assurés. Nous serons à vos côtés également le 25 octobre prochain.

Bien évidemment nous avons toujours encore plus besoin de la région sur ces territoires, puisque nous voyons bien, du Douaisis au Béthunois, que nous avons souffert et que nous souffrons. Plus que jamais, il nous faut être mobilisés avec les différents acteurs. Je voudrais saluer également l'engagement des chambres consulaires, des acteurs économiques et sociaux ce matin pour leur participation active à ce schéma.

Merci de votre attention et à très bientôt. Bon courage pour ce schéma. Merci à vous.

La séance est levée à 12 heures 10.

*** * ***